

INRA  
Département SAE2

**Unité de recherche TSV  
“ Transformations Sociales et Politiques  
liées au Vivant ”**

**Rapport d'évaluation décembre 2004  
(Période 2001-2004)**

## Table des matières

Introduction.....	3
1. Présentation synthétique de l'Unité .....	4
2. Travaux et résultats obtenus (2001-2004).....	7
2.1. Bilan des travaux de recherche .....	7
Pôle 1. Risques collectifs, science et gouvernance .....	7
1. Constitution des problèmes publics et controverses socio-techniques .....	8
2. Les transformations des relations entre champ scientifique et champ journalistique .....	9
3. Les transformations contemporaines de l'expertise scientifique à finalité politique .....	10
4. Dispositifs de participation du public à l'évaluation des risques et aux choix scientifiques et techniques.....	11
5. Partenariat et inscription dans les réseaux .....	11
Pôle 2. Dimensions éthiques des rapports à l'animal et à l'environnement.....	13
1. La question animale .....	14
2. L'éthique environnementale.....	16
3. Partenariats et inscription dans des réseaux .....	18
Pôle 3. Visions du monde, interpellations sociales et transformations de la qualité et des méthodes de la production agricole.....	20
1. Interpellations publiques, risques sanitaires et environnementaux .....	20
2. La construction sociale des marchés : modes de production et qualité des produits .....	21
3. L'administration des risques .....	22
4. Aux origines de la « démocratie ».....	23
5. Partenariat et inscription dans les réseaux .....	24
2.2. Contribution de l'Unité TSV à la vie de l'institution .....	26
Dans le département.....	26
Dans l'INRA .....	26
3. Perspectives et projets de l'unité (2005-2008).....	28
3.1. Les projets de recherche.....	29
Pôle 1. « Science, Technique, Ethique et Démocratie ».....	29
1. La régulation politique des activités d'innovation .....	30
2. Nature et artifice à l'épreuve des nouvelles technologies .....	30
3. Démocratie technique et régimes de production des savoirs .....	31
4. Autres projets portés par des chercheurs du pôle 1 .....	32
Pôle 2. « Les normes entre l'État et le marché» .....	33
1. Des nouvelles pratiques réduisant les risques phytosanitaires : un enjeu dans la construction de la qualité du vin .....	33
2. L'État face aux normes privées : le cas des politiques sanitaires et environnementales dans le secteur agricole et agroalimentaire.....	34
3. Autres projets portés par des chercheurs du pôle 2.....	34
3.2. Inscription des travaux dans le Département et dans l'Institut .....	36
3.2.1. Quelle place pour l'éthique appliquée ?.....	36
3.2.1. Le devenir d'Archorales comme analyseur de la place des recherches en histoire à l'INRA?.....	37
3.2.3. Projet de Colloque : Qualité des produits alimentaires et « naturels » : nouvelles mesures et nouveaux enjeux .....	38
3.3. Inscription de l'Unité TSV dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux.....	38
4. Organisation et fonctionnement de l'unité.....	41
Conclusion .....	43

### **Annexes**

- 1 - Publications de l'Unité TSV 2001-2004
- 2 - Activités d'accompagnement de la recherche

## *Introduction*

L'Unité TSV a été créée en janvier 2003 à partir de la restructuration de l'Unité STEPE et de l'arrivée de chercheurs sur le site d'Ivry. Le projet scientifique initial, en chantier depuis 2001 et discuté au Conseil Scientifique du Département SAE2 en mai 2002, s'inscrit au point de rencontre de plusieurs fronts de recherches : celles sur l'évolution des liens entre science et démocratie, celles qui concernent les transformations des rapports aux vivants et celles qui se préoccupent de la recomposition de l'identité et du travail des agriculteurs dans des contextes d'interpellations publiques. Trois pôles de recherche sont donc identifiés :

- . “ Risques collectifs, science et gouvernance ” (P1)
- . “ Dimensions éthiques des rapports à l'animal et à l'environnement ” (P2)
- . “ Visions du monde, interpellations sociales et construction de la qualité ” (P3)

La sociologie constitue l'ancrage disciplinaire principal de l'Unité. Les approches qui sont les nôtres s'appuient sur des enquêtes de terrain approfondies ; nous portons une attention forte aux situations locales, aux pratiques des acteurs, à la façon dont ils mobilisent des ressources, donnent sens à des problèmes et construisent des argumentations pour se justifier dans les épreuves. Ces approches sont ouvertes à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, à l'histoire et à la philosophie. Le recours à l'histoire et à ses méthodes nous aide à reconstruire la généalogie des problèmes étudiés, à identifier les permanences, afin de mieux saisir la singularité des évolutions contemporaines. Il s'agit tout d'abord de concevoir l'histoire comme un laboratoire en activité de notre présent en reconstituant, sur des questions précises, le fil des expériences et des tâtonnements, des conflits et des controverses. Il s'agit également d'explicitier la façon dont la sédimentation de l'histoire participe de la construction des expériences individuelles et collectives et constitue une ressource pour l'action. Les travaux des philosophes contribuent à analyser la généalogie des conceptions des rapports de l'homme à la nature et aux vivants. Dans leurs recherches en éthique appliquée, les philosophes sont appelés à présenter des arguments rationnels en faveur de positions normatives, tout en réfléchissant sur les fondements (ou les justifications) des évaluations morales (notamment en articulant ontologie et éthique). Les philosophes peuvent aussi contribuer à revisiter les recherches sur les liens entre science et “ gouvernance ” à partir des théories de la démocratie en philosophie politique, de même peuvent-ils aider à problématiser les relations entre science et technique.

Au cours de ces premières années de fonctionnement, les objectifs prioritaires étaient les suivants :

- créer un espace interne de débat afin de renforcer l'identité collective de l'Unité et favoriser l'émergence de nouveaux projets de recherche;
- inscrire le développement de l'Unité au sein du Département SAE2, dans l'INRA et dans les réseaux scientifiques français et internationaux ;
- améliorer le fonctionnement interne et la qualité du service d'appui à la recherche.

## *1. Présentation synthétique de l'Unité*

Au 31 décembre 2004, l'Unité compte 10 chercheurs et ingénieurs permanents, 2 post-doctorants, 1 doctorant et 3 chercheurs associés –dont C. Larrère en accueil dans l'Unité de septembre 2002 à août 2004- (Cf. Tableau “ personnel de l'Unité ”). Elle partage son service d'appui à la recherche avec l'Unité MONA, l'autre entité qui est née de la scission de l'Unité STEPE. Une part importante du personnel de l'Unité est arrivée récemment sur le site d'Ivry (1 DR2, 2 CR1, 2 post doctorants, 1 doctorant, 1 secrétaire et les 3 associés).

Les recherches de l'Unité –et notamment celles faites dans les pôles 1 et 2- concernent des aspects généralement considérés comme stratégiques pour l'INRA. Qu'il s'agisse d'analyser le débat public sur les OGM, d'étudier les expériences de participation du public dans les choix scientifiques et techniques, de travailler sur les nouvelles figures de l'expertise scientifique ou bien encore sur le statut (ontologique et éthique) des animaux d'élevage et d'expérience, de réfléchir aux fondements éthiques de l'évaluation des techniques, de revenir sur l'histoire de la génétique appliquée , (...) on se situe systématiquement au cœur des questionnements contemporains des institutions de recherche agronomique. Que ces recherches trouvent place au sein de l'INRA offre des avantages indéniables : pour les chercheurs en sciences sociales, être au plus près des lieux de production des connaissances et de formulation des problèmes sur lesquels ils travaillent ; pour les sciences biotechniques et pour l'INRA, une capacité de réflexivité sur les stratégies, les pratiques et les positionnements. L'intensité des activités tournées vers l'institution en témoigne (Voir infra 2.2).

Pour autant, l'inscription de ces recherches au sein du département SAE2 n'allait pas de soi. Dans le schéma stratégique du département 1999-2003 nous étions rattachés au champ thématique 3 “ Consommations alimentaires et risques alimentaires ” qui regroupait, pour l'essentiel, des recherches construites autour du comportement des consommateurs. Un tel cadrage des objets de recherche était très décalé par rapport à nos travaux. Dans le schéma stratégique 2004-2007, la création d'un nouveau champ thématique 3 “ Environnement, Espace, Société ” permet d'améliorer la visibilité des recherches sur les relations science-société et sur les risques collectifs et donne l'opportunité d'échanges avec les économistes et les juristes qui travaillent sur des sujets proches. D'autre part, et surtout, les disciplines représentées dans l'Unité (sociologie, histoire, philosophie) sont minoritaires dans le département. Depuis 2003, la politique du département en matière de sociologie a été clarifiée (voir infra 2.2 ou nous évoquons notre contribution à la “ mission sociologie ”) ; TSV est l'une des quatre Unités ciblées pour l'accueil de sociologues. Pour les autres disciplines, la situation est moins confortable. L'évaluation de l'Unité TSV est l'opportunité d'une réflexion sur l'avenir des recherches en éthique appliquée et en histoire.

Au sein de l'INRA, les sollicitations, nombreuses, sont le plus souvent directement adressées aux membres de l'Unité, sur une base individuelle. Cette façon de faire est à mettre au crédit des membres de l'Unité. Néanmoins, ces contributions ne s'inscrivent pas de façon évidente dans les nouveaux programmes de recherche transversaux qui seront mis en œuvre à partir de 2005 (Alimentation, Agriculture et développement durable, Ecologie des milieux anthropisés). Nous devons donc élaborer une stratégie collective afin de nous positionner dans ces programmes et d'affirmer notre contribution à la transversalité, un enjeu majeur pour l'INRA.

## Personnel de l'Unité

### Chercheurs permanents

Nom	Discipline	Année de naissance	Statut	Date d'arrivée	Pôles de recherche
Aberdam, S.	Histoire	1949	IR2	1/2003	P1, P3
Badis, M.F.		1942	AI et Formation Permanente	1/2003	P3
Burgat, F.	Philosophie	1962	CR1	1/2003	P2
Champagne, P.	Sociologie	1945	CR1 et chercheur associé au Centre de Sociologie Européenne, EHESS/CNRS	1/2003	P1
Desbrosses, B.	Economie	1946	IEC	1/2003	P1, P3
Garcia-Parpet, M.F.	Sociologie	1945	CR1 et chercheur associé au Centre de Sociologie Européenne, EHESS/CNRS Responsable du pôle 3	1/2003	P3
Joly, P.B.	Economie, sociologie	1959	DR2, Directeur de l'Unité	1/2003	P1
Larrère, R.	Sociologie, éthique	1942	DR1, Responsable du pôle 2	1/2003	P2
Nicourt, C.	Histoire, ergonomie	1949	IR1	1/2003	P3
Marris, C.	Sociologie	1963	CR1, Responsable du pôle 1	1/2003	P1
Torny, D.	Sociologie	1969	CR1	4/2003	P3

### Associés

Nom	Discipline	Année de naissance	Statut	Date d'arrivée	Pôles de recherche
Bonneuil, C.	Histoire	1968	CR1, CNRS, Centre Alexandre Koyré	9/2003	P1
Girault, J.M.	Histoire	1954	Inspecteur pédagogique régional – Inspecteur d'académie, Chargé d'enseignement, Université Paris VIII	9/2003	P3
Larrère, C.	Philosophie	1944	Professeur, Université de Paris I, détachée à l'INRA puis associée	1/2003	P2

### Post-doctorants

Nom	Discipline	Année de naissance	Sujet	Dates arrivée, départ	Pôles de recherche
Bonnaud, L.	Sociologie	1972	L'administration des risques : l'inspection vétérinaire	09/2003 – 03/2005	P3, P1
Rémondet, M.	Sociologie	1975	Le clonage animal : approche sociologique de l'éthique de la technique	01/2005 – 12/2006	P1, P2

### Doctorants

Nom	Discipline	Année de naissance	Sujet	Dates	Pôles de recherche
Selmi, A.	Anthropologie sociale, EHESS	1966	Les savoirs et savoir-faire liés à la diversité biologique végétales dans le Parc National de la Vanoise	Soutenance en septembre 2004	P2, P1
Vaiss, P.	Sociologie, IEP Paris	1978	Les politiques publiques de gestion du risque incendie de forêt	12/2003 - 12/2006	P1, P3

### Contractuels (supérieur à 6 mois)

Nom	Discipline	Année de naissance	Sujet	Dates arrivée, départ	Pôles de recherche
Bertrand, A.	Sociologie	1969	Chargée de Mission contractuelle sur le projet ETI Vigne et EPR	9/2001 – 2/2003	P1
Lunde, K.	Philosophie	1968	Séjour en France dans le cadre de son Doctorat au Centre de Droit et d'Ethique Appliquée, Copenhague, Danemark	8/2002 – 7/2003	P2
Ronda, S.	Sociologie politique	1973	Chargée de Mission contractuelle projet européen PEG	4/2003 – 2/2004	P1

### Personnel d'appui à la recherche (les services d'appuis sont partagés avec l'Unité MONA)

Nom	Année de naissance	Fonction	Dates
Dumoulin, T.	1971	Assistance informatique	1/2003
Fakir, B.	1957	Coordination du secrétariat et suivi des budgets	5/2004
Figaro, L.	1945	Secrétariat d'Unité	1/2003
Folks, C.	1960	Secrétariat d'Unité, assistance bureautique	1/2003
Ory, C.	1947	Secrétariat d'Unité	1/2003
Vieille, F.L.	1952	Suivi des contrats et des budgets	1/2003
<b>Personnel rattaché à l'Unité des services collectifs d'Ivry</b>			
Giovannini, F.	1971	Documentaliste	2/2003

## 2. Travaux et résultats obtenus (2001-2004)

L'Unité TSV a été officiellement créée en janvier 2003, mais nous avons fonctionné comme équipe autonome au sein de l'Unité STEPE à partir de 2001. Le présent rapport fait donc le bilan des travaux réalisés au cours des quatre dernières.

### 2.1. Bilan des travaux de recherche

#### *Pôle 1. Risques collectifs, science et gouvernance*

Observant la fréquence et l'amplitude des crises dans le domaine de la santé, de l'alimentation et de l'environnement, nous nous sommes intéressés à la notion de "risque collectif". Il nous semblait alors nécessaire de dépasser la distinction entre *risque objectif* et *risque perçu*, pierre d'angle des analyses classiques, pour considérer les risques en tant que construits sociaux *et* techniques. En effet, la sociologie des sciences montre clairement qu'un *risque objectif* n'est pas donné, mais qu'il résulte d'une construction où interviennent des dispositifs d'observation, des espaces de calcul, des hypothèses théoriques plus ou moins établies,... Symétriquement, on observe que les acteurs sociaux mobilisent des connaissances "profanes", des méthodes de mesure et d'analyse et s'allient avec des scientifiques pour asseoir leurs revendications. Mais plus généralement, le mode d'existence des risques dans la société, l'importance qui leur est accordée et leur mode de traitement relèvent de processus d'appropriation dans des systèmes d'action concrets et de l'organisation des services administratifs.

Une telle perspective nous conduisait également à poser la question de la transformation de l'espace public de la science –saisie notamment par l'analyse des changements des relations entre champ scientifique et champ médiatique- et celle des formes de délibération publique sur les choix scientifiques et techniques. Nous avons donc exploré quatre axes de recherche complémentaires :

- *l'analyse des controverses socio-techniques* : étudier les formes d'interaction entre les scientifiques et les autres parties prenantes, repérer les nouvelles formes de mobilisation associative, caractériser ces formes de mise en débat des choix scientifique et d'évaluation informelle des technologies
- *l'analyse des transformations des relations entre champ scientifique et champ journalistique* : étudier le rôle des médias dans la mesure où ils constituent le point de passage obligé de l'émergence des risques comme problèmes publics, et sont au principe des risques proprement « médiatiques » désormais pris en compte et gérés comme tels (communication de crise,...)
- *l'analyse des transformations contemporaines de l'expertise scientifique à finalité politique* : étudier les changements institutionnels en Europe au cours des années 1990, repérer les formes de prise en compte de l'incertitude et des controverses ainsi que le rôle de l'expertise associative et des différentes parties prenantes, interpréter ces changements du point de vue de la contestation des frontières entre science et politique
- *l'analyse des dispositifs de participation du public à l'évaluation des risques et aux choix scientifiques et techniques* : identifier les expériences participatives en France et en Europe,

étudier leur généalogie et leur portée, en tirer des enseignements généraux sur les formes de délibération concernant les choix scientifiques et techniques.

## 1. Constitution des problèmes publics et controverses socio-techniques

Mobilisant les études de la constitution des problèmes publics et celles des controverses socio-techniques, il est nécessaire d'analyser les interactions entre controverses publiques, politiques publiques, et médiatisation. On peut, en effet, faire l'hypothèse que les multiples confrontations qui s'opèrent dans différentes arènes contribuent à la constitution des dimensions cognitives et normatives des problèmes publics. Les controverses publiques sont intéressantes car elles provoquent la mise en débat des implications économiques, sociales, politiques ou éthiques des projets scientifiques et techniques. Ainsi, elles mettent à l'épreuve la robustesse des arguments donnés au nom de la science et participent à la redéfinition du partage entre les faits et les valeurs.

Ce cadre d'analyse a été appliqué par P.B. Joly et C. Marris, avec C. Bonneuil, A. Bertrand et S. Ronda, au dossier des OGM, exemplaire de nouvelles situations marquées par deux caractéristiques :

1. la multiplication des acteurs publics et privés qui interviennent dans la production des problèmes publics et dans leurs modes de résolution ;
2. le rôle dominant de l'incertitude scientifique et des controverses socio-techniques qui font que la frontière entre la science et la politique est en permanence renégociée et que des problèmes traditionnellement tranchés par référence à l'autorité de la science font l'objet de débats publics.

Plusieurs projets de recherche complémentaires ont été réalisés entre 1997 et 2004, ce qui a permis de produire de nombreuses données sur l'évolution du débat et des politiques publiques en France, dans différents pays européens et aux Etats-Unis : constitution de corpus de textes (presse, rapports divers, communiqués,...), entretiens avec les acteurs impliqués dans le dossier, groupes de discussion. Ces projets ont fait l'objet de plusieurs publications qui soulignent les résultats suivants:

1. L'analyse des facteurs qui expliquent les différences de la dynamique et des dimensions cognitives et normatives du débat public (entendu comme une série d'épreuves sur différentes arènes) dans différents pays [22, 23, 89, 246]<sup>1</sup>. P.B. Joly et C. Marris ont notamment montré l'importance de la lutte pour la définition des catégories pertinentes pour l'action : si les OGM ne se sont pas constitués comme problème public aux Etats-Unis, c'est parce que, du fait de choix politiques et réglementaires faits à la fin des années 1980, ils n'existent pas comme catégorie spécifique (et non parce qu'ils seraient acceptés par les consommateurs), d'où le rejet du droit au choix du consommateur et l'absence d'étiquetage;
2. L'importance -généralement négligée- des dimensions socio-cognitives de la perception des OGM dans le public : le projet européen PABE, coordonné en France par C. Marris, remet en cause la thèse du « déficit du public », selon laquelle l'opposition aux OGM serait la manifestation d'attitudes irrationnelles ou d'un manque d'information. A partir de la confrontation de données d'entretiens avec les acteurs impliqués et de résultats de groupes de discussion, elle identifie les idées reçues au sujet des perceptions du public [58, 59, 340]. A partir de ces analyses, P.B. Joly montre comment des représentations différenciées de la science et du public fondent des modèles très différents de gouvernance de l'innovation et des risques [51, 88].

Ce type de recherche contribue à éclairer une zone d'ombre dans l'appréhension de "l'opinion publique". Dans les controverses sur les OGM, la référence aux perceptions et à l'opinion est permanente et s'impose comme une dimension essentielle de la légitimité des décisions. Or, la

---

<sup>1</sup> Les numéros entre crochets renvoient à la liste de publications en annexe du rapport.

question des débats et de l'opinion publique n'est généralement pas abordée de façon satisfaisante dans la littérature. D'une part, les enquêtes d'opinion et les travaux sur les médias font l'impasse sur le travail d'exploration socio-technique des acteurs en situation de controverse. D'autre part, les travaux sur l'analyse des controverses accordent une grande attention à ce travail d'exploration, mais tout se passe comme si les interactions se déroulaient dans un espace public indifférencié, libre de toute contrainte quant aux modalités d'entrée et aux modalités d'expression des acteurs. Afin d'introduire le rôle des structures dans le formatage des débats, C. Bonneuil, P.B. Joly et C. Marris utilisent la notion d'*arène*, lieu de confrontation symbolique où se discutent les problèmes publics, selon des règles du jeu pré-définies. Chacune des arènes est caractérisée par une grammaire spécifique : une logique de sélection des problèmes, des règles d'entrée des acteurs, des ressources, des référents symboliques,... Il convient ainsi de mettre l'accent sur *l'analyse de la circulation* d'un problème dans *différentes arènes* et sur l'influence de cette trajectoire dans les rapports de force entre les différents acteurs, dans le cadrage du problème et dans ses effets sur les politiques publiques. Plusieurs publications sont prévues afin de mettre en évidence les apports de cette approche d'un " espace public mosaïque ".

C. Bonneuil fait le lien entre la controverse sur les OGM et l'histoire de l'amélioration des plantes [132]. Il met notamment en évidence les tensions entre régulation marchande et régulation civique qui caractérisent selon lui le régime contemporain de production des savoirs. Avec P.B. Joly et C. Marris, il prépare plusieurs papiers montrant comment en France, avec l'arène des essais aux champs, la controverse s'est déplacée des conditions d'utilisation des OGM vers les politiques de recherche.

## **2. Les transformations des relations entre champ scientifique et champ journalistique**

P. Champagne approfondit les recherches qu'il mène depuis quelques années sur les transformations du champ journalistique et sur les effets que ces transformations tendent à induire dans le fonctionnement des autres univers sociaux, notamment dans le milieu scientifique, particulièrement sur la question de l'environnement et des risques sanitaires. Jusqu'à l'affaire du sang contaminé (qui marque un tournant et qui a largement préfiguré l'affaire de l'ESB quelques années plus tard), les journalistes scientifiques communiquaient positivement sur les progrès souvent spectaculaires de la science (notamment dans le domaine médical et aussi dans le domaine spatial qui donnait lieu, pour des raisons politiques, à une véritable surinformation et à des images spectaculaires); le début des années 1990 marque un véritable retournement, l'information scientifique se faisant moins positive et vulgarisatrice et se centrant de plus en plus sur les " scandales ", sur les " risques ", sur les problèmes posés par les découvertes scientifiques et surtout sur leur exploitation industrielle (les OGM, les déchets nucléaires, la dioxine, l'ESB, etc.) [70, 87]. P. Champagne a ainsi montré que l'information scientifique tend désormais à relever moins du journalisme de vulgarisation que du journalisme d'investigation et même " de dénonciation ", en raison de processus divers mais qui vont dans le même sens : changement dans le recrutement social des journalistes – et notamment des journalistes scientifiques – qui cherchent souvent à faire carrière ailleurs que dans le journalisme scientifique en sortant une " affaire " qui les fera connaître (ce qu'on peut appeler " l'effet Watergate "), qui sont moins des scientifiques faisant du journalisme que des journalistes rendant compte de l'actualité scientifique ; mais également changement dans la sensibilité de la population à l'égard du risque mettant en danger l'intégrité physique en raison notamment du niveau croissant de scolarisation de la population et dont les journalistes, qui dépendent de leur public et de ses désirs, se font l'écho.

Le cas " Pierre Bourdieu " constitue aussi un bon analyseur de ces changements. Les dernières années de sa vie furent marquées notamment par une polémique souvent violente entre lui, les journalistes et les intellectuels médiatiques. P. Champagne a analysé cette polémique qui fut loin d'être anecdotique ou purement personnelle étant donné la notoriété scientifique et politique du

sociologue, celui-ci étant progressivement devenu une sorte de porte parole (entre autres, du milieu scientifique). Cette polémique est apparue révélatrice des transformations profondes qui travaillent l'espace du débat public, un espace très instable qui est situé à l'intersection des champs politique, journalistique, scientifique et économique. P. Champagne a montré que cette polémique devait nombre de ses propriétés au fait qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une lutte, engagée depuis longtemps, pour l'imposition d'une nouvelle figure de l'intellectuel que Pierre Bourdieu (entre autres) avait essayé d'instaurer, et qu'il voulait à la fois plus "scientifique" et plus "politique" : se situant dans le prolongement des Sartre, Foucault, Aron, il avait nettement pris position contre l'emprise croissante des "intellectuels médiatiques" dont le rôle, auprès des journalistes, tend à être de plus en plus important s'agissant de construire les "problèmes de société" et, en particuliers, les débats scientifiques. On comprend que l'analyse du processus de médiatisation du champ intellectuel constitue une sorte de préalable à la réflexion que la communauté scientifique doit mener sur ses relations (aujourd'hui inévitables) avec les médias, ceux-ci, de fait, participant aujourd'hui indirectement au processus de production et de diffusion des connaissances scientifiques [69, 132].

### **3. Les transformations contemporaines de l'expertise scientifique à finalité politique**

L'expertise scientifique à finalité politique est un objet tout à fait intéressant pour l'analyse sociologique car c'est l'un des lieux où sont redéfinis les contours respectifs de la science et de la politique. De plus, l'organisation de l'expertise connaît, en Europe, des transformations majeures qu'il est opportun de suivre afin d'analyser l'émergence d'une nouvelle doctrine en la matière et les nouvelles formes de régulation des politiques publiques que sous-tendent ces changements.

En collaboration avec M. Barbier, P.B. Joly a analysé les désaccords entre deux comités d'experts (le "comité Dormont" et le comité européen sur les ESST) dans la levée de l'embargo sur la viande bovine anglaise [50]. Ce cas emblématique permet de nourrir la réflexion sur la procéduralisation de l'expertise. Ils ont montré que –contrairement à ce qui est généralement avancé– les différences d'avis des deux comités ne peuvent s'expliquer par des raisons extra-scientifiques, mais qu'elles tiennent à des différences de cadrage de l'expertise. La possibilité d'explicitier et mettre en débat les cadrages de l'expertise apparaît alors comme fondamentale. Ce cas les a aussi conduits à discuter la question de la séparation entre évaluation et gestion des risques et à proposer de distinguer une dimension cognitive (qui implique une intégration d'éléments de gestion lors de l'évaluation) et une dimension fonctionnelle (la séparation permettant de distinguer les rôles et responsabilités respectifs de l'expert et du politique) [181].

Les recherches sur la réglementation de la dissémination des OGM en Europe ont été poursuivies. Il s'agit des activités d'un réseau européen –coordonné par L. Levidow, Open University– auxquelles P.B. Joly et C. Marris ont été associés depuis le début des années 1990 et qui permettent d'analyser, dans un cadre comparatif, les différents épisodes de l'histoire tumultueuse de la construction d'une réglementation européenne dans un contexte de controverses publiques. Dans le cadre du projet européen PEG (2002-2004), leur attention s'est portée sur la façon dont la référence au principe de précaution influence les pratiques d'expertise et ses rapports à la décision publique. La partie française de ce projet a été coordonnée par C. Marris et a associé C. Bonneuil, P.B. Joly et S. Ronda. Le rapport final [324] est en cours de valorisation.

P.B. Joly poursuit ces travaux sur l'expertise afin d'analyser l'émergence actuelle d'un modèle procédural de l'expertise et de prendre la mesure des changements induits du point de vue de la réorganisation des relations entre pouvoir scientifique et pouvoir politique. Le bilan en cours des recherches françaises sur les risques, réalisé en collaboration avec O. Borraz et C. Gilbert pour le

GIS « Risques Collectifs et Situations de Crises », est l'opportunité d'un travail plus large sur ces questions [75].

#### **4. Dispositifs de participation du public à l'évaluation des risques et aux choix scientifiques et techniques**

Les dispositifs formels de participation des « citoyens ordinaires » aux choix scientifiques et techniques constituent l'une des réponses actuelles des acteurs publics –ou privés- à la remise en cause des systèmes de légitimité traditionnels.

Il s'agit à la fois d'observer des expériences actuelles, de les mettre en perspective historique en s'interrogeant sur la généalogie des démocraties représentatives et de travailler sur les questions posées par ces expériences au regard des grands principes de la philosophie politique. Les travaux de S. Aberdam permettent d'inscrire ces analyses dans une perspective historique en revenant sur les legs révolutionnaires avec l'invention de procédures de consultation directe des citoyens sur les grandes questions publiques, l'affirmation du droit d'initiative de ces mêmes citoyens réunis, et les multiples essais de mise en pratique depuis les votes de 1793 et 1795, l'émergence simultanée d'un espace politique, d'une sociabilité et d'un droit d'association dont ni les modalités ni les limites réciproques ne sont d'emblée acquises dans la France révolutionnée. La période révolutionnaire est la matrice dans laquelle des principes, des processus et des dispositifs essentiels se sont constitués. Par exemple, il est nécessaire d'y revenir pour interroger l'origine de procédures qui tombent aujourd'hui sous le sens commun (par exemple les « Etats Généraux », les « Chartes », les « Enquêtes Publiques »,...). Cette dimension généalogique est essentielle pour identifier les références communes (qui sont source de lien et fondent des communautés) et comprendre comment elles se sont forgées.

Au cours des quatre dernières années, P.B. Joly et C. Marris ont complété l'analyse de différentes expériences : la conférence citoyenne sur les OGM [20] et les Etats Généraux de l'Alimentation [21], [324]. Une journée d'étude sur les Etats Généraux a été organisée en collaboration avec S. Aberdam le 19 décembre 2003. Elle fut l'occasion de vérifier la richesse de la confrontation de chercheurs et d'acteurs du monde de la santé et de l'agriculture. Les actes sont en cours de publication.

Ayant précédemment montré le décalage entre la richesse des délibérations et la faible réappropriation des résultats dans les systèmes d'action, P.B. Joly et C. Marris ont analysé plus précisément les interactions entre mobilisation et dispositifs participatifs dans le débat sur les OGM [22]. En prenant l'exemple du bien-être animal, P.B. Joly montre les limites des formes actuelles de gestion de la recherche, dans des configurations marquées par une forte incertitude scientifique et une difficulté à définir des objectifs socio-politiques [36]. Dans ce sens, Joly et Marris argumentent la possibilité de concevoir les méthodes participatives comme moyen de gestion de l'innovation et des risques [36, 89]. Mais surtout, en collaboration avec A. Bertrand, ils ont conçu et mis en œuvre un exercice d'évaluation technologique interactive des recherches sur les vignes OGM [338, 365, 380]. Conçue comme une recherche-intervention, cette « expérimentation réelle » a duré de janvier 2001 à janvier 2003. Ils ont présenté cet exercice devant des audiences diverses [168, 247, 248, 251, 394,...] ; l'analyse et la valorisation dans des revues scientifiques est en cours [9, 10].

#### **5. Partenariat et inscription dans les réseaux**

Nous mettons ici l'accent sur les points principaux afin de livrer la cartographie générale de nos modalités d'insertion. Une liste complète des activités est annexée à ce document dans la partie « autres activités ».

## **Au sein de l'INRA**

P. Champagne : Membre du groupe " Sciences en questions " depuis sa création (avec R. Larrère)

B. Desbrosses : mission de recueil des archives orales " Archorales " de l'INRA (en collaboration avec D. Poupardin (Unité MONA))

P.B. Joly :

Membre élu du Conseil Scientifique National de l'INRA (1999-2002); rapporteur de l'avis sur les brevets.

Membre du comité scientifique du colloque sur l'Amélioration des Plantes, Montpellier (novembre 2002)

Membre du comité d'organisation de l'Ecole chercheurs sur la brevetabilité du vivant (janvier 2003)

Membre du groupe de travail français sur la gestion collective des brevets publics dans les biotechnologies végétales (depuis 2003).

P.B. Joly et C. Marris :

- Evaluation participative des « débats internes » organisés par la Direction de l'Information et de la Communication de l'INRA (2001)

- Conception et mise en œuvre de l'évaluation technologique interactive des recherches sur les vignes transgéniques, pour la Direction Scientifique Plantes et produits Végétaux (PPV) et la Direction Générale (2001-2003)

- Participation au groupe de travail de la DS Animaux et Produits Animaux sur le clonage et la transgénèse animale (depuis 2004)

## **Hors INRA**

P. Champagne est associé au CSE et responsable éditorial de la revue Actes de la Recherche en Sciences Sociales (depuis 2002).

Depuis 2001, P.B. Joly est Président du Conseil Scientifique du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) " Risques collectifs et situations de crise " (CNRS, INRA, INSERM, IPSN, ...). Il est Membre du Conseil Scientifique du Programme " Sciences Biomédicales, Santé, Société " (CNRS – MiRe-INSERM). Depuis 2003 : Membre du Comité Scientifique du Bureau des Ressources Génétiques et Membre du Comité Scientifique du programme « Santé et Environnement » de l'AFSSE.

Depuis 2000, P.B. Joly et C. Marris sont membres de l'Observatoire des Risques de l'IRSN et à ce titre, ils ont participé au groupe de travail inter-instituts sur l'étude PERPLEX (Etude de la perception des risques dans les institutions de recherche et d'expertise).

Depuis 2002-2003, P.B. Joly est co-responsable du séminaire SIAP « Science, Innovation et Action Publique », à l'ENS Cachan puis à l'Université de Marne La Vallée (en collaboration avec Rémi Barré et Catherine Paradeise) (<http://www.melissa.ens-cachan.fr/siap/>) ;

Collaborations régulières avec le CERMES, le CSO et le Centre Koyré (P.B. Joly, C. Marris).

Depuis début 2004, P.B. Joly participe activement à la réflexion préparatoire pour la constitution de l'Institut Fédératif de Recherche « Innovation, Science, Société » (IFRIS). Ce projet vise à fédérer

les chercheurs franciliens travaillant dans le domaine “ Science, technologie et société ” et sur les politiques scientifiques. Outre l’Unité TSV, il concerne actuellement : le Centre Alexandre Koyré, le CERMES et le LATTTS.

Les recherches de ce pôle bénéficient d’une très bonne insertion internationale, notamment dans les réseaux européens :

- C. Marris est membre du bureau de l’European Association for the Study of Science and Technology (EASST) ; Membre du panel d’experts internationaux pour le Programme 'Understanding Risk' de l’Université de East Anglia, RU (depuis 2001) ; Membre du comité scientifique d’organisation pour la conférence de la European Association for Social Studies of Science, York, juillet 2002 ; Membre du comité scientifique pour le colloque de la European Association for the Social Study of Science and Technology, "Public proofs: science, technology and democracy", Paris, août 2004.
- C. Marris et P.B. Joly ont participé à de nombreux projets de recherche européens et sont régulièrement invités à participer à des recherches ou des conférences scientifiques ;
- l’unité TSV est membre du réseau d’excellence européen PRIME, le seul réseau de recherche en sciences sociales sur les politiques de la science et de l’innovation, depuis sa création en janvier 2004.

### **Enseignement**

P. Champagne : Séminaires de DEA à Paris I et à l’EHESS ; Enseignements de sociologie du journalisme à l’IEP de Toulouse

C. Bonneuil, P.B. Joly, C. Marris : L’innovation controversée : Le débat sur les OGM comme expérimentation collective de nouveaux rapports entre science, marché et démocratie, à l’EHESS.  
(<http://www.ehess.fr/centres/koyre/pres.htm>)

Sous la responsabilité du Centre Koyré, C. Bonneuil, P.B. Joly et R. Larrère (pôle 2) ont participé à la création de la Mention *Etude et Histoire des Sciences et des Techniques* du Master de l’EHESS. Dans le cadre de la dominante « Sciences, Technologies et Sociétés », ils donneront des enseignements de 30 heures chacun. Cet enseignement débutera en 2005.

## ***Pôle 2. Dimensions éthiques des rapports à l’animal et à l’environnement***

Le pari de l’Unité est d’associer et de confronter deux démarches : celle qui, avec les sciences sociales, rend les raisons de la diversité des comportements, s’intéresse à la construction sociale des normes, ou à l’utilisation d’arguments éthiques et de valeurs morales dans le débat public, et celle qui s’interroge sur l’élaboration de critères à prétention universelle, et sur leur application à l’évaluation des actions.

Quelle que soit l’importance en philosophie morale de la réflexion sur les fondements, les principes ou les méthodes, toute réflexion morale a une visée pratique, et, en ce sens, toute éthique est appliquée. On parle cependant, plus spécialement, d’éthique appliquée là où, depuis les années 60, la réflexion morale a investi de nouveaux domaines : l’éthique médicale, la bio-éthique, l’éthique environnementale, l’éthique de la technique, l’éthique animale... Appliquée à ces domaines, la réflexion morale requiert l’évaluation éthique de situations précises et conduit à une remise en cause des concepts ou des délimitations traditionnels. L’éthique appliquée n’est donc pas simplement l’application de théories morales préexistantes à des questions particulières, elle rend nécessaire une conceptualisation nouvelle. Aussi éthique fondamentale (ce qu’on appelle parfois la méta-éthique) et éthique appliquée sont-elles inséparables.

Sans exclure une réflexion sur les présupposés philosophiques des théories morales, le champ de recherche privilégié ici est l'éthique appliquée, dont l'ambition est la résolution pratique de problèmes moraux dans des situations concrètes. D'où l'importance accordée au contexte, à ses enjeux, à l'analyse des conséquences de l'action et à la façon dont on la justifie. Le souci du contexte impose un ajustement réciproque entre la réflexion philosophique et des descriptions et évaluations de cas concrets. On ne peut ainsi réfléchir aux règles de comportement envers les animaux, sans disposer par exemple de connaissances sur leur univers mental et sans savoir quelles sont les incertitudes. On ne peut traiter d'éthique environnementale sans connaissances écologiques, ni de la responsabilité des promoteurs d'OGM, sans examen critique du dossier scientifique et des controverses qui concernent les manipulations génétiques. C'est la raison pour laquelle l'INRA est un lieu privilégié pour conduire de tels travaux : les recherches en éthique appliquée doivent constamment se confronter et s'alimenter à d'autres disciplines.

Les recherches de ce pôle portent, d'une part sur l'instrumentalisation de l'animal dans l'élevage contemporain et dans l'expérimentation scientifique, et d'autre part sur l'éthique environnementale (rapports à la nature et responsabilité vis-à-vis des effets non intentionnels de l'action technique). Il s'agit, là aussi, de questions qui concernent au premier chef l'INRA.

## **1. La question animale**

### **1.1. Recherches sur le "bien être animal"**

Les travaux sur le bien-être animal s'inscrivent dans le cadre des recherches de F. Burgat sur l'indigence ontologique de l'animal dans la philosophie occidentale moderne et contemporaine. Pour leur part, C. et R. Larrère ont avancé que les formes contemporaines de l'élevage tendent à substituer une réification pratique des animaux, à ces "communautés mixtes" dans lesquelles hommes et animaux échangeaient des services, des affects et des informations. C'est cette rupture du "contrat domestique" qui est moralement problématique et justifierait le malaise social et les revendications concernant les formes industrielles de l'élevage [117].

Les recherches sur cette thématique ont notamment été développées dans le cadre du réseau AGRI-Bien-être (AGRIBEA) de l'INRA. Elles ont donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif, sous la direction de F. Burgat et de Robert Dantzer (auquel ont collaboré C. & R. Larrère) : *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?* [137]. Depuis lors (et toujours dans le cadre du réseau AGRIBEA) F. Burgat et R. Larrère se sont principalement interrogés sur la notion de "demande sociale de bien-être animal" (dont ils ont proposé une analyse critique dans diverses interventions et des articles) et sur l'équivalence, souvent posée dans les milieux scientifiques entre l'éthique et l'acceptabilité sociale [79, 113]. Cette confusion modifie sensiblement les termes du débat, car à en suivre la logique, est moralement acceptable ce qu'une société accepte. On entrevoit les dangers d'une telle posture tant la référence à l'opinion publique est problématique, ainsi que nos collègues sociologues peuvent le mettre en lumière.

### **1.2. L'expérimentation animale**

La mission sur l'expérimentation animale à l'INRA a fourni les matériaux de deux articles complémentaires que F. Burgat et R. Larrère ont publié dans la revue *Natures Sciences Sociétés*. Dans le premier F. Burgat s'interroge sur ce que doit être l'animal d'un point de vue ontologique et axiologique pour rendre "innocent" son usage [33]. Dans le second, R. Larrère, après avoir appliqué les différentes théories morales à l'expérimentation animale, tente une analyse critique de l'éthique spontanée des chercheurs [43].

F. Burgat a poursuivi ses investigations dans les trois directions suivantes, qui ont donné lieu à publications et interventions dans des séminaires et colloques :

- l'articulation des statuts ontologique et moral des animaux [67, 68, 98, 99, 112, 131] ;
- la poursuite des études sur l'influence des mouvements de protection des animaux, ainsi que sur l'évolution des représentations sociales et des législations [110, 161] ;
- l'interrogation sur le statut épistémologique de la douleur animale. Peut-on borner la douleur des animaux à des mécanismes physiologiques insignifiants ? Pourquoi le terme "souffrance" est-il écarté comme non pertinent s'agissant des animaux [159] ?

Si la question de l'expérimentation animale concerne au premier chef un institut de recherche comme l'INRA, il était bien évident que cette préoccupation devait aussi embrasser les manipulations génétiques comme la transgénèse et le clonage. C'est ainsi que F. Burgat a essentiellement travaillé sur les xénogreffes, techniques recourant à la transgénèse (ce dont témoigne un article et diverses interventions dans des colloques) [87, 160, 192]. R. Larrère s'est, pour sa part, interrogé sur la transgénèse appliquée aux animaux [28], et ces manipulations génétiques sont au cœur des investigations d'un projet de recherche dont il sera question plus loin.

### **1.3. Réflexion sur l'animalité et sur les fondements de l'éthique animale**

La contribution de F. Burgat à la réflexion sur les fondements universels de l'éthique animale et de ses applications réside actuellement dans une étude de la pensée de Gandhi. C'est en effet à rien moins qu'à repenser la relation que l'homme entretient avec les animaux, et à construire un système d'élevage qui soit à la fois économiquement rentable et en conformité avec les principes éthiques universels qu'il dégage des religions, que Gandhi [4, 66] nous invite. La présentation de ce programme et de ses fondements théoriques offre un intérêt à la fois philosophique et anthropologique : c'est une conception morale de l'homme qui s'y affirme, la révision de cette activité ancestrale qu'est l'élevage à la lumière de la non-violence pour aboutir à un modèle qui, s'il émerge des spécificités de la culture hindoue, vise à être étendu hors des frontières de l'Inde, en tant qu'il s'appuie, bien loin du relativisme, sur des principes éthiques universels. Au-delà des recherches déjà réalisées autour de ce thème, F. Burgat entend traduire et présenter les textes de Gandhi sur les animaux, qu'elle a collectés dans les 90 volumes des œuvres complètes ; ces textes sont donc difficilement accessibles, ils ne sont à ce jour ni rassemblés ni traduits en français.

A l'occasion d'un séminaire du GRISÉ, C. et R. Larrère se sont interrogés sur l'existence de sentiments et de comportements que l'on pourrait qualifier de moraux chez certains animaux, ce qui les a conduit, tant à procéder à un examen critique de l'explication darwinienne de l'émergence de la morale et de la sociobiologie, qu'à réfléchir à l'existence de cultures chez les primates (il s'agit d'un travail à valoriser). Ils ont, à l'occasion d'un colloque à l'ENS de sciences humaines de Lyon, réalisé un travail concernant l'incidence du programme cognitiviste de "naturalisation de l'esprit" sur le statut ontologique et éthique de l'animal. La question a été d'examiner dans quelle mesure, ce qui se présente comme l'ultime entreprise de mécanisation de l'animal (celle de son univers mental) pourrait paradoxalement donner des arguments pour combattre sa réification de l'animal (un article à paraître en janvier 2005 dans *Les Temps Modernes*).

## 2. L'éthique environnementale

Les travaux sur la biodiversité [27, 190] ou sur la transgénèse, les recherches sur l'application du génie écologique dans la réhabilitation de milieux naturels ainsi que l'examen de la bibliographie, révèlent que la distribution de l'éthique environnementale en deux domaines distincts relève d'une tradition philosophique bien ancrée. L'approche naturaliste tend à laisser hors de son champ tout ce qui relève du développement technologique : dans une revue comme *Environmental Ethics*, on ne trouve pas le moindre article sur les OGM, le principe de précaution, ou les risques sanitaires. Inversement, bien que la technique puisse être définie comme un rapport de l'homme à la nature, la réflexion (philosophique, historique ou anthropologique) sur la technique dit peu de choses sur la nature, considérée comme un matériau neutre, malléable et décomposable en éléments mécaniques ou chimiques. Plus qu'un rapport à la nature, la technique apparaît, à ceux qui en font l'étude, comme un rapport entre les hommes, un discours de l'homme sur lui-même, sa volonté de puissance, son désir de maîtrise. Le plus souvent, le débat sur les OGM, par exemple, porte sur cette volonté de puissance et ce pouvoir de faire. Qu'on loue cette ambition prométhéenne ou que l'on s'en inquiète, on ne parle guère de ce que sont les OGM. Or, il ne nous semble pas possible d'engager une discussion raisonnable sur les OGM sans savoir de quoi il s'agit : suivant que les OGM touchent au secret de la vie, ou ne sont qu'un bricolage plus ou moins maîtrisé, on considérera qu'ils engagent une question métaphysique, ou que la question est plutôt environnementale et économique, et ne met pas en cause la transgénèse elle-même, mais l'introduction d'objets techniques et commerciaux dans un environnement complexe [143].

Le projet de C. et R. Larrère est donc d'élaborer une philosophie de la technique qui ne soit pas ignorante de la nature, qui mette en relation technosphère et biosphère. Cela nécessitera un important travail bibliographique (littérature philosophique, historique, anthropologique et sociologique sur la question), mais aussi la réalisation d'enquêtes auprès de laboratoires liés aux sciences et aux techniques du vivant. Il s'agit donc, en suivant la démarche qui a présidé à l'élaboration de *Du bon usage de la nature*, de mettre la réflexion historique et philosophique au service d'une interrogation sur les problèmes contemporains de la technique.

### 2.1. Rapport à la nature

La participation de C. Larrère à une école-chercheurs du CNRS (septembre 2002), réunissant économistes et philosophes l'a conduite à distinguer entre les aspects déontologiques (positions de principe) et les aspects conséquentialistes (jugement d'après les conséquences anticipées de l'action). Il s'agit là d'une distinction méta-éthique classique, mais qui se révèle être un excellent instrument d'analyse pour les conflits environnementaux, qu'il s'agisse d'expliquer les désaccords par l'opposition entre rationalité normative, ou axiologique, et rationalité instrumentale, ou qu'il s'agisse de comprendre, chez les militants de la protection de la nature, le passage d'une éthique de conviction à une éthique de responsabilité. Cette réflexion s'est articulée à un travail de R. Larrère sur la dimension éthique du conflit qui oppose chasseurs et protecteurs de la nature (engagé à l'occasion d'une audition au Conseil Economique et Social, poursuivi par un colloque et qui s'est soldé par un article [15]). Elle s'est révélée pertinente dans l'analyse de l'adoption de la biodiversité comme norme d'action dans les parcs. L'enquête menée par C. Larrère, R. Larrère et A. Selmi à l'instigation du Ministère de l'environnement [327] a consisté à rechercher quelles transformations l'adoption de la biodiversité comme norme d'action impose aux systèmes de légitimation de la protection de la nature, et à la gestion des Parcs nationaux [80]. Ils ont pu dégager les liens entre des transformations scientifiques (le développement de l'écologie des perturbations), des pratiques techniques et scientifiques nouvelles (repérage d'indicateurs de biodiversité, génie écologique), des modes de légitimation (biodiversité contre principe de naturalité) et des attitudes éthiques (déontologie ou conséquentialisme). De même ont-ils repéré

une convergence entre cette analyse et les résultats d'une recherche (non encore valorisée) sur le questionnement éthique des écologues impliqués dans des opérations de génie écologique (réhabilitation de milieux), ainsi qu'avec la façon dont A. Selmi interprète les conflits qui traversent le parc de la Vanoise [30, 370].

Au cours des prochains semestres, R. Larrère valorisera ces travaux, ainsi que les résultats de la recherche du GIS Alpes du Nord, à laquelle il collabore, et qui porte sur la façon dont les éleveurs se représentent la diversité biologique et la manière dont ils en tiennent compte dans leurs pratiques [209, 213]. Conjointement il entend poursuivre une réflexion initiée par C. Larrère [40] et qui a alimenté les cours qu'elle donne à l'Université Laval : les éthiques environnementales sont-elles naturalistes ? La réponse affirmative semble aller de soi, et pourtant cela pose problème. D'un point de vue de philosophie morale : c'est remettre en cause la séparation des faits et des valeurs, passer de l'être au devoir-être. D'un point de vue de sciences sociales : à vouloir parler de problèmes environnementaux, qui sont des problèmes sociaux, en se référant à la nature, on se heurte à l'objection, commune aux sociologues et aux anthropologues, que la nature n'existe pas, qu'il n'y a que des naturalisations (qui déguisent des positions sociales). D'un point de vue épistémologique : poser la question de la nature, c'est se demander quelle conception scientifique de la nature informe les représentations que nous en avons. L'examen de ces questions engage à la fois une réflexion philosophique de fond et s'applique à des cas précis.

## **2.2. Une philosophie de la technique qui n'oublie pas la nature ?**

R. Larrère a poursuivi la valorisation des travaux réalisés sur les OGM lors de la construction de l'Unité [13, 26, 92, 103, 123, 124, 222]. Ensuite il a étendu sa réflexion aux manipulations génétiques effectuées sur les animaux. Enfin il a confronté son approche avec celle de P.B. Joly et de C. Marris (ce dont témoignent un article [385] et la présentation par R. Larrère des articles de nos collègues dans *Economie Rurale* [57]). Mais l'essentiel des investigations de C. et R. Larrère depuis 2002 a concerné la philosophie de la technique.

Un important travail d'études bibliographiques (philosophie et sciences humaines) a permis de comprendre comment et pourquoi, au fur et à mesure que la réflexion philosophique faisait de la technique un objet central et non plus marginal (donc depuis à peine plus d'un siècle), la question posée n'était plus celle, traditionnelle, des rapports entre technique et nature, mais était devenue celle des hommes et de leurs objets techniques. C'est ainsi que la question de l'autonomie de la technique (que l'on s'en loue ou qu'on la déplore) est devenue la question centrale de l'interrogation sur la technique. Il y a eu un recentrement humain et social de l'interrogation sur la technique. Ce qui à la fois explique le clivage actuel (entre approche naturelle et approche techniciste) et invite à chercher à le dépasser.

C'est dans cette perspective que R. Larrère a revisité l'histoire de l'agronomie et des techniques agricoles, en partant de l'hypothèse qu'il existe deux paradigmes techniques bien distincts : la fabrication d'artifices et le pilotage de processus naturels. De cette distinction, il en déduit les conséquences éthiques (la responsabilité du pilote se mesure aux limites de son savoir, de son savoir-faire et de sa technique, celle du fabricant à la puissance de la technique qu'il utilise) et sociales (le pilotage correspond à des producteurs autonomes et la fabrication à une hiérarchie entre concepteurs et travailleurs) [44].

En 2003, l'appel d'offre de l'Action Concertée Incitative "Terrains, Techniques, Théories" du Ministère de la Recherche a été l'occasion d'articuler ces investigations à l'analyse de cas concrets. C. et R. Larrère ont alors déposé une déclaration d'intention [360]. Les crédits alloués leur permettent de construire un programme plus vaste et élargi à de nouveaux laboratoires. Intitulé

“ Nature et artifice à l'épreuve des nouvelles technologies ” ce projet associe actuellement, à l'Unité TSV (sont concernés les pôles Ethique et Risques collectifs, science et gouvernance), le Centre d'histoire et de philosophie des sciences de l'Université de Paris X (dirigé par B. Bensaude-Vincent) et l'UMR (INRA-ENVA) Biologie du développement et reproduction de Jouy-en-Josas (dirigée par J.P. Renard). Impliqué dans l'évaluation éthique des nanotechnologies, J.P. Dupuy s'est, depuis lors, associé à ce groupe.

### **3. Partenariats et inscription dans des réseaux**

#### **Au sein de l'INRA**

Réseau "Agri-Bien-être-animal" (AGRI-BEA) qui regroupe essentiellement des zootechniciens, des vétérinaires, des éthologues et des neurophysiologistes de l'INRA. F. Burgat a participé aux séminaires du réseau et organisé plusieurs d'entre eux. R. Larrère est depuis l'an dernier co-organisateur du réseau.

R. Larrère fait partie du comité de pilotage du groupe Ethos et, à ce titre, est impliqué dans la préparation des écoles-chercheurs "Éthique économique et sociale". C. Larrère et F. Burgat ont apporté leur contribution à ces écoles-chercheurs.

R. Larrère est depuis sa création membre du groupe Sciences en Questions de l'INRA et à ce titre participe à l'organisation des conférences et à la réalisation des livres de la collection (dont R. Larrère est directeur)

#### **Hors INRA**

Centre de recherches en droit des sciences et des techniques (Paris D), dirigé par Marie-Angèle Hermitte : participation de F. Burgat au séminaire consacré au thème de la désobéissance civile ; participation de Marie-Angèle Hermitte à l'ouvrage édité par F. Burgat et Robert Dantzer ; co-rédaction d'articles de F. Burgat et Sonia Desmoulin ; recherche commune (M-A. Hermitte, C. & R. Larrère) sur les enjeux éthiques du génie écologique.

Ecole française de Daseinsanalyse, (Archives Husserl de Paris, ENS Ulm et Centre de Phénoménologie de l'Université de Paris XII), Sorbonne (F. Burgat).

Participation (C&R Larrère) aux séminaires du GRISÉ (Monique Canto-Sperber, Jean-Pierre Dupuy)

Centre d'histoire et de philosophie des sciences de l'Université de Paris X (dirigé par Bernadette Bensaude-Vincent) (dans le cadre de l'ACI TTT)

Centre Alexandre Koyré (EHESS)

Centre for Ethics and Law de Copenhague (dirigé par Peter Kemp) : accueil en 2003 de K. Lunde, doctorante du Centre, et projet de séminaire commun à Copenhague pour le mois de Mai 2005 (C. Larrère et R. Larrère).

EURSAFE (European Society for agricultural and food ethics) - participation de F. Burgat, C. et R. Larrère aux colloques organisés par l'association.

#### **Enseignement**

Séminaire de F. Burgat à l'EHESS sur le thème : Les constructions de l'animalité (2003-2004 et 2004-2005).

C. Larrère, R. Larrère organisent (depuis 2000) avec Donato Bergandi et Patrick Blandin, un séminaire au Centre Alexandre Koyré sur "l'histoire de l'écologie et l'émergence des éthiques environnementales".

Depuis Novembre 2004, C. Larrère dispose d'un séminaire de DEA en éthique appliquée à l'Université de Paris I (ce séminaire sera associé au Master de l'EHESS en 2005).

Cours réguliers dans différentes écoles agronomiques : INA Paris Grignon (R. Larrère), ISA de Beauvais (C. & R. Larrère) ;

Interventions dans des séminaires d'enseignement et de recherche :

Ecole française de Daseinsanalyse ; ENS de lettres et sciences humaines de Lyon (C. Larrère) ; DEA et DESS d'écologie de Paris VI (R. Larrère, A. Selmi) ; Journées d'épistémologie du Muséum National d'Histoire Naturelle (R. Larrère).

Interventions dans des écoles agronomiques et vétérinaires, et dans le cadre de formations professionnelles : Ecole Nationale des Services Vétérinaires, Marcy-l'Etoile (F. Burgat) ; Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA), Nancy (F. Burgat) ; ENSA de Montpellier (C. & R. Larrère et F. Burgat), INH d'Angers (R.Larrère), ESA de Purpan (R.Larrère)

### ***Pôle 3. Visions du monde, interpellations sociales et transformations de la qualité et des méthodes de la production agricole***

Ce pôle était composé initialement de chercheurs investis sur trois thèmes de recherche: la recomposition de l'identité et du travail des agriculteurs dans des contextes d'interpellations publiques des conditions de la production agricole; la construction sociale des marchés, notamment la question des classifications dans un contexte de mondialisation; et enfin, dans une perspective historique, la construction des usages locaux (contrats agricoles et règles environnementales) depuis le XIXe et leur traduction actuelle en textes réglementaires locaux. Il s'est enrichi des travaux d'un chercheur, d'une post-doctorante et d'un doctorant qui travaillent sur l'analyse des politiques publiques sanitaires et de protection de l'environnement.

Ces recherches ont pour origine le constat des transformations des contextes de production, sous l'influence de la mondialisation, aussi bien que de la recomposition de l'espace rural et des modalités du travail agricole. Des exigences nouvelles, portées par des acteurs divers, concernent la protection de l'environnement, la qualité et l'authenticité des produits, la sécurité sanitaire des aliments... Les stratégies d'adaptation ou d'appropriation de ces priorités se traduisent par une reconfiguration des politiques publiques, la construction de politiques volontaires, et l'adoption individuelle et/ou collective de stratégies distinctives.

Les chercheurs de ce pôle portent une attention particulière à l'ancrage de leurs analyses sur des terrains d'enquête situés.

#### **1. Interpellations publiques, risques sanitaires et environnementaux**

Ces travaux portent sur les interpellations publiques des conditions de la production agricole, et sur la fragilisation de l'identité et la recomposition du travail des agriculteurs.

##### **L'interpellation publique des pratiques agricoles**

Il s'est agi, tout d'abord, d'analyser la construction par les opposants des agriculteurs de prescriptions environnementales territorialisées dans des situations quotidiennes ou à partir des opportunités réglementaires telles que les enquêtes publiques. Les situations d'enquête concernent aussi bien des éleveurs hors-sol porcins [93], bovins [128], ou des céréaliers [127]. Les odeurs d'élevages ont fait l'objet d'une attention particulière [129].

Dans d'autres contextes d'enquêtes publiques, les recherches ont porté sur la construction, par les opposants, de critiques environnementales et sanitaires quant à l'usage agricole des déchets de l'urbanisation (boues de stations d'épuration) [129, 336, 126, 331, 214, 263]. Enfin ces travaux ont connu un prolongement dans l'étude du lien entre les interpellations publiques des agriculteurs et la construction de définitions concurrentes de la santé publique [332].

##### **La recomposition du travail des agriculteurs**

A l'occasion de ces enquêtes, on a pu mettre en évidence la construction de normes de travail territorialisées permettant une cohabitation acceptable des activités agricoles et des populations impliquées [342]. On a pu montrer la complémentarité de ces normes avec les normes publiques [387].

Ces interpellations contribuent à mettre en cause les conditions de travail des agriculteurs. Dès lors, il convient de s'interroger sur la fragilisation de l'identité professionnelle des éleveurs (notamment des éleveurs de porcs) dans ces contextes de recomposition du milieu rural et d'évolution des attentes sociales envers les agriculteurs [191]. L'enquête publique constitue dans ce cadre à la fois une épreuve et un travail pour l'éleveur, même si lui-même le dénie [190]. L'analyse de la gestion des micro-conflits portant sur les nuisances des élevages a conduit à montrer la poursuite de la

contribution des femmes au travail des exploitations même lorsqu'elles exercent des activités professionnelles hors de la sphère agricole [155].

## **2. La construction sociale des marchés : modes de production et qualité des produits**

Les travaux menés sur la viticulture ont permis d'approcher de façon originale la compétition économique et la dynamique des marchés, attirant l'attention sur le fait que la concurrence entre les entreprises prend la forme d'une compétition pour le pouvoir de réglementation et pour l'imposition d'un style de production. M.F. Garcia-Parpet a analysé comment des barrières juridiques et culturelles ont pu cristalliser des normes de production et empêcher d'autres concurrents d'entrer sur le marché, de telle sorte que la compétition est un conflit indirect ; cela a permis de comprendre, d'autre part, dans quelles circonstances et comment cette stabilisation des marchés peut être remise en cause par de nouveaux entrants [6, 8, 39]

L'analyse de la viticulture française est d'autant plus intéressante que les innovations technologiques, souvent à l'origine des transformations des rapports de force sur les marchés de produits industriels, sont ici réduites par une institutionnalisation de la rareté construite sur la valorisation de méthodes « traditionnelles » et par la délimitation de certaines zones privilégiées de production. La montée en puissance des pays dits du Nouveau Monde, qui a récemment remis en question l'hégémonie pluriséculaire de la production française, a mis en lumière les enjeux de disputes autour de la définition de la qualité et les stratégies des dominants et des prétendants à la reconnaissance sur les marchés mondiaux [34]. Comment les valeurs œnologiques en vigueur (style de produit et manière de produire qui se traduisent par la valorisation de régions, de techniques, de cépages, de mode de classement [19, 162, 163], de modes de mise en marché [7] sont remises en cause dans le champ viticole français par une transformation de la structure de l'offre et de la demande mondiale, qui se manifeste aussi par une mondialisation des principes de jugement de la valeur du vin ?

M.F. Garcia-Parpet s'est interrogée sur les caractéristiques sociales et culturelles des nouveaux entrants capables de déstabiliser les normes de production légitimes, mais également sur les transformations de la composition sociale de la demande, notamment la stagnation de la demande nationale et l'importance accrue de la demande internationale. Cette approche privilégie les rapports entre les normes utilisées pour la régulation de tout marché et la composition sociale et culturelle des participants.

L'analyse comparée des stratégies de producteurs situés dans deux régions - le Val de Loire et le Languedoc-Roussillon - qui n'ont pas intégré au même moment, ni de la même façon, l'institutionnalisation des Appellations d'Origine Contrôlée, a permis de voir les liens entre la diversité des stratégies de mises en valeur à l'intérieur du territoire français et les batailles de classements qui dominent la scène internationale. Pour l'analyse de la gestion traditionnelle, l'attention a porté sur l'appellation Chinon, dans le Val de Loire, où les stratégies des organisations professionnelles et des producteurs sont guidées par un souci de respecter l'orthodoxie des valeurs œnologiques historiquement instituées, notamment par l'Institut national des Appellations d'Origine Contrôlée [6]. Etant donné que les efforts des viticulteurs ne prennent sens que par rapport aux appellations de prestige inférieur et supérieur, le choix de cette appellation, qui occupe une position médiane dans la hiérarchie des vins français s'est révélé essentiel comme révélateur des principes de fonctionnement de tout l'espace viticole français.

Par contraste, l'analyse des stratégies de producteurs du Languedoc-Roussillon, région de France pénalisée par une histoire viticole de production de masse initiée à la seconde moitié du XIXe et poursuivie jusque dans les années 80, et en marge des institutions les plus valorisantes, révèle une forte diversité. M.F. Garcia-Parpet montre comment des acteurs ayant une perception très cosmopolite des marchés et des dispositions particulières pour l'innovation sont à l'origine d'une nouvelle législation plus adaptée au marché international et comment cette région est devenue un

des nouveaux prétendants dans le champ viticole, trouvant hors de l'orthodoxie des AOC les moyens de revaloriser sa production. L'ensemble de ces travaux devra faire l'objet d'un ouvrage.

Parallèlement à ces travaux, M.F. Garcia-Parpet a entrepris une rétrospective des enquêtes de Pierre Bourdieu à l'époque où il était enseignant en Algérie, dans le but de reconstituer son itinéraire en ce pays et son rapport aux sciences économiques. Elle a montré comment l'usage simultané des méthodes statistiques et ethnographiques a doté ses enquêtes d'instruments d'objectivation qui l'ont singularisé aussi bien dans le domaine de l'ethnologie que de la sociologie, ont maintenu un dialogue constant avec les recherches en économie et l'ont amené à une réflexion sur l'historicité de la rationalité économique [72].

### 3. L'administration des risques

Alors que de nombreux travaux de sociologie et de sciences politiques portaient sur la décision politique ou l'expertise scientifique en matière de risque, la recherche sur la Reconfiguration de l'Expérience des Risques (CERMES-INSERM/TSV-INRA) visait de manière complémentaire à analyser l'activité d'administration des risques, de gestion au quotidien des menaces sanitaires, et plus précisément des prions. La recherche de D. Torny se focalisait donc sur une activité qui n'est habituellement décrite que de manière négative – avec le surgissement de chaque nouvelle crise, on pointe les défaillances de l'appareil administratif – et qui est pourtant au cœur des fonctions régaliennes de l'Etat. Il s'agissait, d'une part, de recueillir l'expérience des agents d'administration centrale à travers des entretiens et un recueil documentaire et, d'autre part, d'observer la fabrication de textes para-réglementaires par ces mêmes agents. Ces deux axes ont permis de décrire et d'analyser l'effet des multiples crises liées au prion sur les pratiques du milieu et de comprendre les difficultés générées par les incertitudes scientifiques, juridiques et politiques. En effet, les figures de l'expert indépendant, du juge pénal et du journaliste ont acquis au cours des années 90 une légitimité institutionnelle importante dont il s'agissait de mesurer la portée sur la production normative et son application, tâche essentielle des administrations centrales.

Fondée principalement sur une cinquantaine d'entretiens recueillis auprès d'agents administratifs traitant au quotidien des dossiers touchés par les ESST, la première partie visait à décrire les modifications de ce milieu. Situés dans des administrations très différentes (Direction Générale de la Santé, Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, Direction Générale de l'Alimentation, Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, Direction des Douanes) et relativement cloisonnées jusqu'au début des années 90, les agents et leurs structures n'avaient pas partagé les mêmes expériences. Touchée de plein fouet par l'affaire du sang contaminé et la mise en cause des pratiques administratives qui l'a accompagnée, la DGS avait développé des formes d'action basées sur une politique faite au nom des futures victimes, pour laquelle l'évitement des morts et l'évitement des mises en causes judiciaires est difficilement dissociable.

Ce type de politique, que certains estiment basée sur le principe de précaution et que d'autres nomment de manière critique « politique du parapluie », s'incarne dans des pratiques administratives très concrètes comme la demande d'arbitrages interministériels, l'attention soutenue aux conditions de l'expertise, la gestion des signatures ou l'apprentissage du conditionnel dans des réponses aux administrés. Ceux qui avaient le plus intégré ces nouvelles contraintes de sécurité sanitaire ont joué un rôle sans doute décisif dans l'infléchissement progressif des positions des autres administrations. Les maladies à prions, menaces multiformes, ont contribué à la cristallisation de cette « culture du risque », à travers le recours régulier à l'expertise, la nécessité de textes interministériels et la constitution d'un groupe permanent *ad hoc*, le Comité de liaison ESB. Les formes dominantes de l'administration des risques poussent aujourd'hui à l'adoption de textes restrictifs et freinent les mesures de relâchement réglementaire, encouragent l'accélération du

traitement des alertes et ont modifié la production normative étudiée par le deuxième axe de l'enquête.

Pour cet axe, D. Torny a montré que deux stratégies distinctes de contrôle réglementaire des menaces sanitaires pouvaient être menées : soit l'adoption de textes réglementaires normatifs (décrets, arrêtés) relativement courts, au contenu technique faible, mais accompagnés de notes de service et d'information qui vont permettre la réalisation concrète des contrôles, soit l'adoption de textes para-réglementaires non normatifs (circulaires) beaucoup plus longs, au contenu technique fouillé, et qui se suffisent à eux-mêmes. L'adoption de l'une de ces voies dépend de plusieurs facteurs : composition professionnelle de l'administration centrale, investissement politique et médiatique du dossier, « sens du droit » des agents. Dans les deux cas, les agents doivent produire des textes qui vont mettre en rapport les cas concrets auxquels vont faire face les agents des services déconcentrés de l'Etat (DSV, DDASS, DRIRE, DDCCRF, ...) et l'encadrement réglementaire et législatif.

Aussi, du point de vue d'une sociologie pragmatique, ces textes constituent un maillon essentiel de l'autorité de l'Etat : présents dans les interactions entre structures déconcentrées et établissements assujettis, ils font l'objet de négociations interprétatives souvent décrites. Se pose dès lors la question de leur force propre : encadrés d'un côté par des textes réglementaires d'un niveau supérieur et de l'autre par le travail des inspecteurs (médecins, pharmaciens, douaniers, agents des fraudes, vétérinaires), comment permettent-ils l'adéquation entre des contraintes dites de terrain (économiques, techniques...) et une volonté politique exprimée dans leurs textes de référence ? L'analyse de la production de ces textes d'application a permis de dégager plusieurs caractéristiques : la grande difficulté à introduire l'incertitude scientifique au cœur des textes administratifs, la prise en compte de plus en plus en amont de « l'applicabilité » des textes, l'ouverture du processus de correction préalable des textes aux agents de terrain et aux professionnels, la volonté de ne pas créer d'obligations supplémentaires tout en modifiant les pratiques des administrés. Les particularités des maladies à prions renforcent ces tensions par la rapidité de mise à jour des connaissances scientifiques qu'il s'agit désormais d'intégrer rapidement, par l'engagement problématique du caractère spécifique de la « menace prions » dans les mesures prises, par l'impossibilité de recourir à une politique de seuils en raison des incertitudes sur l'agent contaminant.

Une approche complémentaire de l'administration des risques a été développée par L. Bonnaud dans le cadre de son post-doctorat. Ce dernier s'intéresse au travail des agents des DSV en matière d'inspection sanitaire des aliments. Il part du constat qu'une politique réglementaire presque centenaire (née en 1905) existe en la matière et qu'elle n'a pas fait l'objet d'attention pour elle-même. La recherche est menée au croisement de la sociologie des groupes professionnels, de l'analyse de l'action publique (et de ses changements), et de l'ethnographie du travail. Elle consiste à suivre les inspecteurs à la fois dans leurs parcours personnels et dans leurs actes de travail, et à examiner notamment la façon dont ils se débrouillent d'un cadre réglementaire profondément remanié par l'union européenne ces dernières années. Elle fait ainsi le pari que la connaissance des inspecteurs au travail permet de relever des éléments du fonctionnement global des activités de contrôle et de surveillance de l'État.

Les échanges entre ces deux approches complémentaires, ainsi qu'avec les travaux de Ch. Nicourt présentés au paragraphe 1, ont donné naissance à un projet collectif financé par l'ACI "L'État entre les normes et le marché" qui sera développé dans les trois années à venir.

#### **4. Aux origines de la « démocratie »**

S. Aberdam a soutenu, en 2001, sa thèse sur le droit de vote et le vote à l'époque révolutionnaire, intitulée *L'élargissement du droit de vote entre 1792 et 1795 au travers du dénombrement du comité de division de la Convention nationale et les votes populaires sur les constitutions de 1793*

et de 1795, tout en publiant une série d'articles de valorisation [84, 85, 95, 130, 208]. Il a obtenu pour ce travail le prix Albert Mathiez en 2002, ce qui a permis l'édition d'un premier volume tiré de la thèse en 2004, qui porte sur les origines de la statistique démographique et électorale, et comporte une importante cartographie nationale. Les travaux de valorisation portent en particulier sur la participation des femmes au vote, ce qui constitue une perspective pour des recherches à venir.

## **5. Partenariat et inscription dans les réseaux**

### **Au sein de l'INRA**

M.F. Garcia-Parpet :

Organisation (15 juin 2004) de la III<sup>e</sup> journée de sociologie du département SAE 2 (en collaboration avec Anne Lhuissier de l'unité CORELA)

Coordinatrice (2002) du séminaire ENS/INRA, en collaboration avec H. Théry et Christian Nicourt.

Ch. Nicourt :

Participation au programme « porcherie verte » : Recherche intitulée « Fragilité de l'identité au travail des éleveurs de porcs » en collaboration avec le LPTA-CNAM (Jocelyne Porcher)

Collaboration avec l'INRA Bordeaux (Marie-Claude Bélis-Bergougnan) et l'INRA SAD APT (Geneviève Teil) dans le cadre du projet MEDD sur l'évaluation et réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides : « viticulture, vins et pesticides : un projet collectif »

(2001-2002) Animateur du séminaire " Territoire, territorialisation ", en collaboration avec Hervé Théry, ENS, Marie-France Garcia-Parpet, INRA.

D. Torny :

Organisation (17 novembre 2004) de la IV<sup>e</sup> journée des sociologues de l'INRA (en collaboration avec Nicolas Rénahy du CESAER)

### **Hors INRA**

S. Aberdam :

Organisateur (1992-2003) de l'*atelier*, « Voter, élire pendant la décennie révolutionnaire » réunissant des spécialistes de toutes appartenances qui a débouché sur l'édition d'un *Guide de recherche* collectif (1999, épuisé) et alimenté une quinzaine de projets de maîtrises puis de thèses.

Membre (depuis 1999) du conseil d'administration de la Société des études robespierristes qui édite les *Annales historiques de la Révolution française*, revue de référence internationale, et plusieurs collections spécialisées. Préparation du centième anniversaire (2008) de cette société.

Depuis 1989, travail pour la reconstruction des relations avec les historiens russes spécialisés. Projet de colloque (prévu pour 2006) sur les débats historiographiques « structurants », en Union soviétique et en France dans les années 1940-1980, sur l'ancien régime et la RF.

L. Bonnaud :

(2003-2004, 2004-2005) : Participation au séminaire « Risques » du laboratoire RIVES (ENTPE, CNRS)

(2003-2004) : Participation au séminaire RER (INSERM)

(2003-2005) : Co-animation du séminaire doctoral de P. Lascoumes (CEVIPOF)

M.F. Garcia-Parpet :

Associée au Centre de Sociologie Européenne (CSE)

Associée au laboratoire "Patrimoine et culture" de l'université fédérale fluminense, Niteroi, Brésil.

Membre du groupe de réflexion " Anthropologie des situations d'échange marchand " Equipe de recherche " Anthropologie de la ville, de l'échange et de l'objet " EHESS/CNRS (Michèle de la Pradelle).

Membre du GDR "Economie et sociologie".

Participation à la première réunion de préparation du troisième colloque international rassemblant des travaux de chercheurs en sciences sociales sur le vin coordonné par François d'Hauteville qui devra se dérouler à Montpellier en 2006.

2001-2002, 2002-2003, coordinatrice avec Odile Henri, Frédéric Lebaron du groupe de travail Sociologie des faits économiques, CSE/EHESS.

(2 août 2004-12 septembre 2004) Chercheur invité à l'Université de Sao Paulo

Ch. Nicourt :

(2003-04) Séminaire sur le travail d'élevage CNAM-LPTA-INRA

D. Torny :

Associé au CERMES (INSERM/CNRS/EHESS), en particulier sur le projet "Reconfiguration de l'Expérience des Risques"

Participation au projet "La notion juridique d'alerte" du Centre de Recherche en Droit des Sciences et des Techniques (CNRS/Paris I)

Participation aux activités du Groupe de Sociologie Pragmatique et Réflexive (EHESS), en particulier dans le développement de logiciels de sociologie électronique (Prospéro, Marlowe, Tirésias, Chéloné)

P. Vaiss :

(2003-04) Participation au séminaire doctoral hebdomadaire du Centre de Sociologie des Organisations (CSO, CNRS-FNSP)

(2003-04) Participation au séminaire "pôle action publique" du Cevipof (CNRS-FNSP)

## **Enseignement**

L. Bonnaud :

(2003-04 ; 2004-05) : chargée de cours au Mastère "Maîtrise et gestion des risques naturels, urbains et industriels", module SHS (Risques et société) de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'État (2004) Intervention dans le module " L'innovation et la (re)construction des normes. XIXe-XXe siècle", Mastère Histoire de l'université Rennes 2, axe "Innovation et dynamique sociale"

M.F. Garcia-Parpet :

(2001-2002) : "Michel Callon et la sociologie économique", *séminaire Sociologie Economique ENS 2001-2002*, org. : Jérôme Gautié et Florence Weber.

( 2002) DESS " Européen de Développement Culturel" de Lille III.

(2003-2005) Séminaire avec O. Henry, « Sociologie des faits économiques » (CES/EHESS)

(mars à mai 2004) Accueil de M. Celia Martins de Souza, doctorante de l'Université de Sao Paulo (Thèse en cours : " La certification du café au Brésil dans le cadre du développement durable ")

Ch. Nicourt :

(2001-03) Chargé d'enseignement à l'Université Paris VIII. UER Pouvoirs-Administration-Echanges.

D. Torny

(2000-2004) : Séminaire à l'EHESS « Concepts et méthodes pour l'analyse des dossiers complexes » avec Francis Chateauraynaud, (36h)

P. Vaiss :

(2003-04, 2004-05) : cours de sociologie des organisations à l'Etablissement National de l'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (ENESAD)

## **2.2. Contribution de l'Unité TSV à la vie de l'institution**

### ***Dans le département***

Les chercheurs de l'Unité se sont fortement mobilisés dans la « Mission Sociologie » lancée par le Conseil Scientifique du département en 2002. Cette mission a joué un rôle important car elle a permis aux sociologues de se connaître, d'affirmer leur identité (sans pour autant réduire leurs différences) et de se faire reconnaître<sup>2</sup>. P.B. Joly et R. Larrère ont activement participé au groupe de travail chargé de cette mission. Un rapport a été remis à la direction du département en juin 2003 [345]. Il dresse l'état des recherches du département (consommation alimentaire ; espace rural et territoire ; environnement et identités professionnelles des agriculteurs ; science, société et risques collectifs) et propose quelques grands principes d'organisation des recherches en sociologie, notamment : le choix de privilégier un renforcement de la discipline (recrutement des sociologues seulement dans quatre Unités du Département qui peuvent ainsi disposer d'une masse critique dans cette discipline) ; le recrutement à un niveau soutenu au cours des quatre prochaines années ; la mise en place d'un dispositif d'animation collective.

Depuis ce rapport, trois séminaires ont été organisés : automne 2003, par P. Alphanféry (MONA) et P.B. Joly, juin 2004 par A. Lhuissier (CORELA) et M.F. Garcia-Parpet et novembre 2004 par N. Rénahy (CESAER) et D. Torny. La participation des chercheurs du département reste très soutenue, ce qui démontre l'intérêt de la formule. Lors du dernier séminaire, les sociologues du département SAD ont été invités, ce qui permet d'élargir la population concernée –nos collègues du SAD sont aussi une vingtaine- et de construire des relations transversales entre des deux départements. Ce séminaire est donc installé de façon pérenne.

En dehors de cette contribution, qui a permis d'initier une dynamique particulièrement importante pour l'Unité, les chercheurs participent régulièrement aux instances et à la vie du département. Ils ont, par exemple, pris une part active au débat sur la recherche organisé par le département à la demande de la direction générale de l'INRA. L. Bonnaud et P.B. Joly ont été co-rapporteurs de deux chapitres du document produit par le département. Par ailleurs, P.B. Joly a été co-animateur (avec P. Combris, CORELA) du champ thématique 3 du schéma stratégique du département 2000-2003. Il faut cependant reconnaître que le cadre de ce travail (hétérogénéité du contenu du champ 3, flou de la définition de la fonction d'animation) n'a pas permis de tenir ce rôle efficacement. C'est une leçon qu'il faut retenir pour le nouveau schéma stratégique.

### ***Dans l'INRA***

Les chercheurs de TSV sont fréquemment sollicités par les autres départements ou par la direction générale de l'INRA pour contribuer à des opérations transversales : participation aux débats internes de l'INRA ; comités de colloques ou d'écoles chercheurs ; ...

Certaines activités nous ont mobilisés sous des formes plus durables, notamment :

- l'action transversale Agri Bien-être à laquelle F. Burgat et R. Larrère participent depuis plusieurs années. Il s'est agi d'organiser des séminaires permettant des lectures croisées et des échanges entre zootechniciens, physiologistes et chercheurs en sciences sociales. Ces échanges ont conduit à plusieurs publications, notamment un ouvrage qui croise des regards

---

<sup>2</sup> Avant la mission, il n'y avait pas d'accord au sein du département sur l'identité des sociologues. Le choix fait par le groupe de travail fut celui de l'auto-déclaration : sont sociologues les chercheurs du département qui se déclarent comme tels. Une enquête qualitative réalisée par C. Giraud (Univ. Paris IV) a ensuite permis d'objectiver les différentes pratiques de la sociologie et de les discuter au sein du département. Ainsi se sont identifiés une vingtaine de chercheurs.

disciplinaires très différents sur la question du bien-être animal [137]. Depuis 2004, R. Larrère est membre du comité de coordination d'Agri Bien-être.

- P.B. Joly et C. Marris ont été sollicités par la direction générale et par la direction « Plantes et Produits Végétaux » pour traiter de l'opportunité des essais au champ de porte-greffes de vigne transgéniques. Ils ont conçu et mis en œuvre un dispositif original d'ouverture de la délibération sur les choix scientifiques et techniques. L'analyse approfondie de cette expérience doit encore être faite. Cette implication fut l'occasion de réflexions sur des points essentiels concernant la frontière entre la production de connaissances et ses applications ainsi que sur la position de l'institution INRA dans l'espace social. Bien qu'il soit difficile d'en mesurer les effets, ces réflexions ont eu un impact décisif dans la fabrication de la décision par la direction générale et dans la conception du protocole d'essai par les chercheurs du Centre de l'INRA de Colmar. Sur cette base, ils sont sollicités pour proposer une opération similaire sur le clonage animal.
- P. Champagne et R. Larrère participent au groupe « Sciences en questions » depuis sa création –il a fêté en octobre 2004 son 10<sup>e</sup> anniversaire-. Ce groupe a pour ambition de favoriser la réflexion critique des acteurs de la recherche sur l'activité scientifique. Les livres publiés après les conférences –généralement données par des chercheurs extérieurs à l'INRA- sont largement diffusés et sont pour beaucoup dans le succès de cette entreprise.

L'Unité TSV est également très impliquée dans la mission "Archorales" à travers la participation de B. Desbrosses. La responsabilité d'Archorales a été confiée en 1995 à Denis Poupardin (Unité MONA) par le Directeur Général de l'époque, B. Chevassus-Au-Louis (Cf. encart sur la Mission Archorales).

#### La mission Archorales

Créée en 1995, cette mission a pour objectif de construire une "mémoire collective" de notre institution. Les matériaux accumulés doivent permettre de mieux faire connaître à l'extérieur les connaissances et les savoir-faire acquis au fil des ans par les agents de l'INRA ainsi que les innovations qui en ont résulté. Ils peuvent aussi constituer d'utiles supports de réflexion, voire d'aide à la décision, pour la définition de champs de recherche, la mise en place de protocoles expérimentaux ou la gestion des ressources humaines.

Les matériaux rassemblés par D. Poupardin et B. Desbrosses dans le cadre de l'approche patrimoniale qu'ils ont adoptée visent également à fournir des informations aux historiens des sciences, en particulier à ceux qui seront amenés à s'investir dans l'histoire de la Recherche Agronomique.

La méthode d'enquête utilisée est inspirée de la démarche biographique pratiquée couramment par les ethnologues. L'activité des témoins et la manière dont ils en parlent sont appréhendés au regard du contexte historique dans lequel ils ont opéré, de l'environnement professionnel et social qu'ils ont connu, des réseaux dans lesquels ils se sont inscrits, des doctrines et des modes de représentation auxquels ils se sont référés. Les enquêtes sont réalisées de façon semi-directive autour d'une grille de questions ouvertes.

A ce jour, 284 personnes appartenant aux différentes catégories de personnel de l'INRA (scientifiques, ingénieurs, techniciens et administratifs) et réparties dans 16 Centres de Recherches ont été enquêtées. 90 témoignages ont été retranscrits et 81 d'entre eux, après validation par les témoins concernés, ont fait l'objet d'une publication dans la "collection Archorales" qui compte actuellement 10 tomes [229, 230, 232, 233, 234, 235]. Une dizaine d'entretiens supplémentaires, actuellement en cours de décryptage ou de validation, viendront alimenter le tome 11 dont la publication est programmée pour l'année 2005.

La lettre de mission adressée par B. Chevassus-Au-Louis à D. Poupardin prévoyait également le dépôt aux Archives Nationales des cassettes d'enregistrement, des différentes versions des supports écrits réalisés au cours des processus de retranscription et de validation et de différents documents d'accompagnement des enquêtes (éléments de bibliographie, échanges de courriers, liste de questions complémentaires, etc). Un premier dépôt (450 cassettes et 284 dossiers) correspondant à l'ensemble des personnes enquêtées a été effectué au cours de l'automne 2004. La "collection Archorales" a également été déposée aux Archives. D'autres versements viendront s'y ajouter par la suite, mais d'ores et déjà, les historiens qui s'intéressent à l'histoire de la Recherche Agronomique disposent d'un corpus significatif qui devrait leur permettre de nourrir utilement leurs interrogations et leurs réflexions.

### 3. Perspectives et projets de l'unité (2005-2008)

Depuis deux ans, les échanges entre les trois pôles de l'Unité se sont progressivement construits. Certains sont réguliers, comme le séminaire mensuel où sont présentés et discutés des articles ou projets d'articles. D'autres sont informels : aides à la finalisation d'articles ou de communications, participations à certains colloques ou séminaires. Ces interactions nous conduisent à faire évoluer le projet et l'organisation de l'Unité.

Tout d'abord, il nous semble opportun de fusionner les anciens pôles 1 et 2. Cette décision peut s'expliquer par la proximité des objets sur lesquels nous travaillons. Analysant certaines transformations du développement des sciences du vivant et leurs implications économiques, éthiques, sociales ou politiques, il arrive fréquemment aux chercheurs de ces deux pôles de travailler sur les mêmes champs empiriques : les OGM, le clonage animal, les brevets du vivant, ...<sup>3</sup> Mais cette décision tient aussi à une raison plus fondamentale. La question des choix scientifiques et techniques est traditionnellement abordée soit sous l'angle des procédures de délibération, soit sous l'angle des approches normatives. Le projet d'une éthique de la technique qui vise à clarifier certains enjeux des choix techniques (ontologiques, épistémiques, métaphysiques, rapports de domination ou proprement éthiques) et à proposer des grilles d'analyse destinées à nourrir le débat nous semble complémentaire d'une analyse des controverses socio-techniques et des procédures dialogiques. La création d'un nouveau pôle 1 « Science, Technique, Ethique et Démocratie » doit permettre de mieux articuler ces deux approches. Les chercheurs de ce nouveau pôle 1 vont tirer parti d'une sollicitation de la Direction Scientifique des Animaux et des Productions Animales (DS APA) pour poursuivre leurs échanges sur les approches délibératives et normatives de l'éthique de la technique à propos du clonage animal.

Des réflexions collectives approfondies ont par ailleurs abouti à une reconfiguration du programme de l'ancien pôle 3. Le nouveau pôle 2, intitulé « Les normes entre l'État et le marché », oriente désormais son programme sur la construction des normes comme forme d'articulation entre acteurs publics et privés quant à la définition des méthodes de production et d'organisation des marchés : normes de qualité, sanitaire, environnementales. Dans la perspective de l'étude des formes de régulation marchandes, l'attention aux normes permet de mettre en évidence comment les nouvelles dimensions de la qualité (éthique, environnement, risque) contribuent à la segmentation des marchés, notamment viticoles. L'élaboration des normes peut par ailleurs être saisie dans sa dimension généalogique (les Usages locaux analysés comme conséquences du retard historique du Code rural) ; elle peut l'être en suivant les pratiques contemporaines des acteurs de la normalisation privée (AFNOR) ; elle l'est enfin comme une construction territoriale d'acteurs en situation (éleveurs). Enfin, la mise en œuvre de ces normes est étudiée dans le travail des agents des services

---

<sup>3</sup> Les chercheurs de ces deux pôles ont donc de nombreuses opportunités d'interactions :

- Co-rédaction (PB Joly et R Larrère) d'un article de vulgarisation sur l'expertise des profanes et présentation par R. Larrère, du dossier OGM d'un numéro d'Economie Rurale dans lequel C. Marris et P.B. Joly ont écrit des articles (n°266, nov.déc. 2001)

- Contribution de P.B. Joly et R. Larrère à la conception et l'organisation d'une école chercheur de l'INRA sur la "brevetabilité du vivant" (janvier 2003)

- Participation des deux mêmes chercheurs à la journée organisée sur les Enjeux des biotechnologies à l'ENS d'Ulm (juin 2004)

- Rédaction d'un commentaire sur l'avis du Comepra sur les OGM par P.B. Joly, C. et R. Larrère (décembre 2004)

Enfin P.B. Joly participe depuis sa construction au projet du pôle 2 " Nature et artifice à l'épreuve des nouvelles technologies " (ACI TTT), rejoint par D. Torny

publics chargés de les faire respecter (notamment les inspections sanitaire et environnementale) et dans celui des acteurs soumis à leur contrôle (dans l'agriculture et l'agroalimentaire).

Cette organisation en deux pôles est illustrée par la présentation synthétique de plusieurs projets qui seront développés au cours des quatre prochaines années. Néanmoins, s'ils illustrent les axes structurants, ces projets ne couvrent pas l'ensemble de la production scientifique de l'Unité. D'une part, nous avons évoqué dans le bilan de nombreux prolongements qui s'inscrivent logiquement dans la poursuite des travaux des chercheurs de l'Unité. Ces prolongements peuvent eux-mêmes générer de nouvelles questions qu'il pourra s'avérer opportun de travailler. D'autre part, les chercheurs sont porteurs de problématiques qui ne s'inscrivent pas forcément dans les axes prioritaires de l'Unité, mais qui sont néanmoins importantes à leurs yeux. Ces dimensions de nos activités sont complémentaires du travail de coordination et de programmation collective ; elles contribuent au renouvellement des questions de recherche, assurent notre insertion dans des réseaux plus larges et correspondent aussi, parfois, à la nécessité d'une veille sur des sujets sur lesquels nous avons accumulé des connaissances.

Ces deux pôles partageront la plateforme d'analyse de corpus de textes que nous projetons de mettre en place et pour laquelle nous demandons un poste d'ingénieur de recherche en 2005 (voir encadré).

#### Conception et gestion d'une plateforme d'analyse de corpus de textes

La maîtrise des outils d'analyse des corpus de texte devient un enjeu fort pour les approches sociologiques qui s'intéressent aux controverses, au débat public et aux dimensions cognitives des politiques publiques. Cet enjeu résulte de la prolifération d'acteurs, de positions et de discours dans diverses arènes publiques et du développement concomitant d'outils d'analyse textuels et lexicaux.

Compte tenu des objectifs d'analyse des liens entre les arènes publiques et les médiations socio-techniques qui sont au cœur de son projet scientifique, l'Unité TSV ne peut ignorer cet enjeu. C'est pourquoi plusieurs chercheurs ont déjà intégré de tels outils dans leurs projets de recherche : P.B. Joly et C. Marris ont utilisé Sampler et Alceste pour leur analyse du débat public sur les OGM, D. Torny utilise régulièrement Prospero dans les différents dossiers sur lesquels il travaille, C. Bonneuil utilise Réseau Lu pour analyser l'émergence des recherches en biovigilance,... Par ailleurs, sans forcément passer par ces outils, les chercheurs de l'Unité utilisent systématiquement des corpus documentaires dont la collecte, le stockage et une première analyse sommaire peuvent bénéficier d'un travail plus systématique compte tenu des possibilités croissantes d'acquisition de textes numérisés (principalement via Internet mais également par des bases documentaires spécialisés).

Ces éléments plaident en faveur du développement d'une plateforme d'analyse de corpus de textes. Nous utilisons l'expression plateforme pour désigner un instrument commun, pouvant être utilisé de plusieurs façons suivant les objectifs propre de chacun des projets de recherche. Les fonctions de cette plateforme sont les suivantes :

- acquisition systématique de textes par une veille sur Internet, par l'acquisition de bases de données sur l'information scientifique et technique, et la collecte de ressources documentaire du type : articles de presse, réglementation, ... ;
- constitution des corpus documentaires pour les différents projets de l'Unité, éventuellement, analyses descriptives de ces corpus (données, quantitatives, index lexicaux, repérage des thèmes, des acteurs, réseaux,...) ;
- en collaboration plus étroite avec les chercheurs sur des projets spécifiques, contribution à l'analyse sociologique en utilisant des outils plus spécialisés de type Prospero.

## 3.1. Les projets de recherche

### *Pôle 1. « Science, Technique, Ethique et Démocratie »*

B. Desbrosses, C. Bonneuil, F. Burgat, P.B., Joly, C. Larrère, R. Larrère, C. Marris, M. Rémondet (post doc recruté en janvier 2005 pour 2 ans), A. Selmi.

## 1. La régulation politique des activités d'innovation

Depuis une vingtaine d'années, les critiques du modèle rationnel-légal de gouvernement de la science et de la technique ouvrent le champ à de multiples initiatives. Le monde associatif s'implique de plus en plus dans les activités scientifiques et techniques –co-construction, contre-expertise, critique socio-politique de la technique-, au point qu'émerge aujourd'hui le concept de « tiers secteur scientifique ». Les entreprises ne pensent plus seulement l'innovation dans l'interaction avec leurs clients, mais elles innovent aussi dans les formes de relation avec leurs « stakeholders », cherchant à construire de nouvelles formes de partenariat avec le monde associatif. Il en va de même pour les organismes publics de recherche qui mènent de nouvelles expériences de partenariat avec la société civile. Ces expériences multiples ont pour point commun d'invoquer le principe de participation du public. Elles doivent être analysées selon plusieurs perspectives complémentaires.

Se pose à un premier niveau la question de l'effectivité des dispositifs participatifs : comment fonctionnent-ils ? Comment qualifier leurs effets et leur productivité ? Quels enseignements tirer des expériences menées en Europe depuis une vingtaine d'années ? En particulier, l'analyse doit porter sur les différentes figures des participants qui sont construites –stakeholder, citoyen ordinaire, public concerné, ...- et sur les théories du social et du politique auxquelles elles renvoient, le plus souvent de façon implicite.

Un second niveau d'analyse nous semble aussi opportun. On pense souvent ces dispositifs d'évaluation participative comme autant d'alternatives à une approche normative des choix scientifiques et techniques. Cependant, n'est-il pas illusoire de déléguer des choix cruciaux à des procédures incertaines ? Il nous semble urgent de mieux penser l'articulation entre les procédures dialogiques et l'éthique de la technique en tant que lieu de réflexion sur les principes d'évaluation normative.

Une troisième lecture de la participation du public s'avère aussi nécessaire. Il s'agit de réfléchir aux implications d'une généralisation du recours à la participation, à l'initiative d'organisations qui sont souvent en position dominante. La montée de la critique de la « démocratie technique » au sein du monde associatif est symptomatique du caractère problématique d'une telle entreprise. Il convient d'analyser la façon dont ces initiatives influencent le renforcement des pouvoirs en place ou peuvent éventuellement contribuer à le redistribuer. Il s'agirait, en somme, de s'interroger sur la participation comme nouvelle forme de gouvernementalité.

Ce projet de recherche s'inscrit dans le prolongement des travaux sur les transformations de l'espace public de la science et sur l'évaluation participative. Il est financé dans le cadre de deux actions du 6<sup>e</sup> PCRD de la Commission Européenne : le réseau d'excellence européen PRIME (projet « Public participation, stakeholders and expertise: An assessment of ST&I studies on multi-actor spaces in the governance of biotechnology ») et le projet CIPAST « Citizen Participation in Science and Technology » [359].

Chercheurs concernés : C. Bonneuil, P.B. Joly, C. Marris Et: A. Bora (U. Bielefeld, D), A. Irwin (U. Brunel, UK), S. Joss (U. Wetminster, UK), A. Rip (U. Twente, NL) pour le projet PRIME R. Schaer, M. Callon, D. Boy, etc. pour le projet CIPAST [359]
---

## 2. Nature et artifice à l'épreuve des nouvelles technologies

L'objectif de cette recherche est, à partir d'une étude informée de deux domaines importants du développement technologique (génie génétique et nanotechnologie), de mettre à l'épreuve la

distinction (fort ancienne et fort résistante) entre le naturel et l'artificiel. Deux évidences de sens commun dominant la réflexion sur ces questions. D'une part, que le développement des biotechnologies comme des nanotechnologies efface la différence entre le naturel et l'artificiel (un animal cloné, une plante génétiquement modifiée, sont des artefacts, qui pourtant ne cessent pas d'être naturels). D'autre part, que cette différence est d'autant plus affirmée qu'elle demeure une référence normative essentielle. D'où la réflexion menée à la fois sur l'identité de ces objets techniques et sur la portée éthique de cette identité : on ne se conduit pas de la même façon vis-à-vis d'êtres naturels et d'objets techniques. Une des surprises de la réflexion ainsi engagée (qui n'en est qu'à son début) a été de découvrir, non seulement la diversité des discours de légitimation de l'entreprise technique (le double registre de l'ambition prométhéenne et du "rien qui n'ait été déjà fait"), mais également la prégnance de la vision naturaliste, évolutionniste, du développement technologique (l'effacement de la différence entre l'artificiel et le naturel se faisant, finalement, au profit de la nature, et englobant le sujet même de l'entreprise technique). Dans ce cadre, des enquêtes ont été effectuées dans différents laboratoires engagés dans le programme "nano for life" et une enquête est à mettre en œuvre dans l'UMR (INRA-ENVA) Biologie du développement et reproduction de Jouy-en-Josas (dirigée par J.P. Renard). Un séminaire mensuel nous a permis de préciser notre problématique et de mettre en commun nos travaux respectifs.

Ce travail d'une année a révélé la fécondité des questions posées et la nécessité de poursuivre la recherche. Les crédits qui nous ont été alloués doivent nous permettre de transformer la déclaration d'intention en projet de recherche et de construire un programme plus vaste et élargi à de nouveaux laboratoires (contacts à finaliser, en particulier, avec l'Université Laval et le Centre for Ethics and Law de Copenhague).

Chercheurs : F. Burgat, P.B. Joly, C. Larrère, R. Larrère, B. Bensaude-Vincent, J.P. Dupuy, J.P. Renard Projet financé par l'ACI « Terrains, Techniques, Théories » du Ministère de la recherche (2003-2004) [360].
--

### **3. Démocratie technique et régimes de production des savoirs**

L'intérêt que nous portons à la transformation de l'espace public de la science et de la technique impose de compléter les analyses en termes d'arènes publiques et de délibération par une analyse plus structurelle des régimes d'innovation. En effet, l'analyse des espaces dialogiques et des formes de débat est importante, mais intrinsèquement limitée. Débattre alors que les caractéristiques des systèmes techniques imposent d'elles-mêmes des choix, pleinement justifiés par la recherche de l'efficacité et par une rationalité auto-référentielle, n'a pas grand sens. Par exemple, dans le cas de l'énergie nucléaire, Barthe montre qu'il aura fallu une vingtaine d'années pour parvenir à une « mise en politique » des choix scientifiques et techniques. Une telle idée nourrit les thèses technophobes ; pour Ellul, par exemple, l'autonomie des systèmes techniques est telle que toute volonté de maîtrise humaine est illusoire. Dans quelles conditions la maîtrise d'un système technique peut-elle faire l'objet d'une délibération démocratique ?

Dans la littérature, la position traditionnelle est qu'il faut agir aux commencements, avant que l'irréversibilisation du système technique ne soit trop forte. On trouve cette position chez des auteurs aussi différents que Jonas ou Callon. Cependant, on butte alors sur le dilemme de Collingridge : bénéficier de la flexibilité des choix sans connaissance ou attendre la connaissance mais prendre le risque d'être confronté à une forte irréversibilité.

Afin de dépasser ce problème, pensé dans une dimension diachronique, il est nécessaire de travailler dans une perspective synchronique. Se pose alors la question des propriétés d'ouverture et de pluralité des systèmes techniques et plus généralement des formes de régulation de la production des savoirs. On trouve à ce sujet des analyses très stimulantes chez Hatchuel avec la notion de conception collective ou chez Pestre avec le concept de régime de production des savoirs en société.

Dans un article en collaboration avec B. Hervieu, P.B. Joly [24] a proposé le concept de mutualisation des connaissances afin de prendre en compte les modes d'organisation qui autorisent une délibération large sur les objectifs et la prise en compte d'une diversité (sociale, culturelle, génétique) des conditions d'application. Cette approche fait une large place à la prise en compte des droits de propriété.

Ces questions sont travaillées dans deux projets complémentaires :

- Celui de l'analyse des transformations des régulations de la production des savoirs dans les biotechnologies (Projet en collaboration avec J.P. Gaudillière et I. Löwy du CERMES). Plusieurs cas sont étudiés : biotechnologies végétales (C. Bonneuil, P.B. Joly) ; organisation des recherches sur la génétique des bovins dans le cadre de la loi sur l'élevage de 1967 (B. Desbrosses, P.B. Joly) ; clonage animal (M. Rémondet) ;
- Celui de l'analyse des formes contemporaines de mutualisation des connaissances : dans le cadre du projet *Collective Management of Intellectual Property Rights* (CIPR) du réseau PRIME, nous allons travailler sur les systèmes de gestion collective de la propriété intellectuelle en proposant l'analyse comparée du logiciel libre et la biologie végétale. Dans ce domaine, nous allons étudier plusieurs formes de mutualisation : projets de création d'institutions de gestion collective de la propriété intellectuelle par la recherche publique aux Etats-Unis et en Europe ; projets de génomique « open source » ; réseaux de semences paysannes (Bonneuil, Joly).

Chercheurs :

B. Desbrosses, C. Bonneuil, P.B. Joly, M. Rémondet et J.P. Gaudillière, M. Cassier, I. Löwy (CERMES) [361]

C. Bonneuil, P.B. Joly, M. Trommetter (INRA/GAEL), Y. Ménière (CERNA, Ecole des Mines de Paris), J. Tait (U. Edimburg), A. Bonaccorsi (U. Pisa) [358]

#### 4. Autres projets portés par des chercheurs du pôle 1

F.Burgat :

Dans le cadre des travaux de l'Ecole française de Daseinsanalyse, qui réunit des philosophes et des psychiatres, (Ecole rattachée aux Archives Husserl, à l'ENS d'Ulm et au Centre de Phénoménologie de l'Université de Paris XII), F. Burgat entend développer, dans une direction qui complète les recherches conduites à l'INRA sur le comportement animal, une réflexion sur l'éthologie phénoménologique. Fort éloignée des mesures physiologiques qui prétendent suffire à rendre compte du comportement animal, l'éthologie phénoménologique ouvre des pistes de réflexion nouvelles. F. Burgat participe depuis deux ans aux travaux de l'Ecole française de Daseinsanalyse, et y a déjà présenté une analyse des fondements théoriques et des enjeux philosophiques du concept de psychiatrie animale (formulé par le psychiatre Henri Ey, [3]) et présente cette année les analyses d'Erwin Straus sur la sensation et le mouvement. Elle a été sollicitée par Georges Charbonneau, directeur des éditions du Cercle herméneutique, pour réfléchir à un projet d'ouvrage international sur la " mondanité animale ", et le diriger.

Elle travaille par ailleurs à la rédaction d'un livre qui a pour objet de cerner les conditions de possibilité d'une philosophie de l'animalité, en examinant le moment où émerge, dans l'histoire de la philosophie, une pensée de la vie qui s'attache à spécifier la nature de la rupture ontologique qui se produit avec l'avènement de la vie animale, comparée à la vie végétale.

P. Champagne : Critique des médias et médias critiques

Pour éviter le piège que l'on peut désigner sous l'appellation *mediacentrism fallacy*, c'est-à-dire l'erreur qui consiste à conférer aux médias une sorte de pouvoir symbolique absolu sur les autres espaces sociaux, piège qui conduit à penser, par exemple, que les risques ne seraient pris en charge politiquement ou judiciairement que lorsque les médias s'en sont emparés, ou que les manifestations de rue ne seraient politiquement efficaces que lorsqu'elles seraient médiatisées, ou que seule une « bonne critique » de livre dans la presse ferait les succès de librairie, etc., on se

propose d'analyser, à partir de l'étude précise de cas concrets, les contraintes de plus en plus fortes qui pèsent sur le milieu journalistique lui-même : outre les contraintes visibles exercées par les champs politique et économique et les contraintes plus « douces » exercées par les multiples services de communication dont se sont dotés, depuis une vingtaine d'années, la quasi-totalité des institutions publiques et privées de quelque importance, on voudrait mettre en évidence le poids de la « contrainte sanction » qui est exercée en permanence par le lectorat (ou l'audimat) et l'impact du développement récent d'une « critique des médias », critique non seulement interne à la profession (cf. la multiplication des « médiateurs ») mais aussi externe (observatoires des médias). Par cette analyse, qui s'inscrit dans le prolongement de travaux en cours, on voudrait apporter une contribution à la question très complexe de l'autonomie relative du champ journalistique, c'est-à-dire le problème de son pouvoir symbolique spécifique, et poser par là le problème de la part de « responsabilité » qui incombe aux journalistes dans la production de l'information scientifique.

## ***Pôle 2. « Les normes entre l'État et le marché »***

S. Aberdam, L. Bonnaud, M.F. Garcia, C. Nicourt, D. Torny, P. Vaiss

Dans le contexte d'une montée en puissance des préoccupations relatives aux risques sanitaires et environnementaux et de l'élargissement des marchés, nous nous intéressons aux acteurs et aux dispositifs (normatifs) de la régulation politique et économique de la production agricole et agroalimentaire. Notre perspective s'attache à caractériser les acteurs en situation et les contextes d'action qui sont les leurs.

Les différents projets présentés ici ont en commun le constat de la multiplication des normes d'origine diverses, qui mettent en question le rôle de l'État, par la normalisation privée, la production normative supranationale voire l'émergence de normes locales.

Des travaux des membres du pôle sont nés deux projets collectifs qui traversent les problématiques de chacun. Ils sont présentés en fonction des terrains auxquels ils sont rattachés.

### **1. Des nouvelles pratiques réduisant les risques phytosanitaires : un enjeu dans la construction de la qualité du vin**

Ce projet s'attache à analyser l'impact des préoccupations environnementales dans la production viticole et la mise en question de critères de qualité que la tradition avait construits sur les distinctions territoriales et sur une conception de la qualité indépendante des méthodes de production. Il s'interroge sur les qualités sociales des professionnels du vin qui misent sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement (producteurs, distributeurs, etc.) et leurs différentes positions dans la hiérarchie des vins socialement établie. Il analysera pourquoi et comment les acteurs recourent à des méthodes de production adossées à des modes de normalisation différents (« traditionnel », biodynamie, production biologique, viticulture raisonnée) et le rapport que ces méthodes entretiennent avec les régulations du marché (choix et travail d'inscription dans les normes publiques et privées, constitution de niches de marchés, etc.).

Le projet s'interroge singulièrement sur la place des pesticides et des stratégies mises en œuvre pour en réduire l'usage dans la dynamique de construction des critères de qualité du vin. Il observe des dispositifs de production variés, distingués selon les modalités d'usage des pesticides, formalisés dans des cahiers des charges (agribio, biodynamie, agriculture raisonnée, marque de distributeur...). L'interrogation porte alors sur leur appropriation par les acteurs et sa relation avec leur position dans l'espace social et viticole.

Chercheurs concernés : M-F. Garcia ; J-M. Girault ; Ch. Nicourt ; D. Ollivier (TRAME)  
Projet financé par le MEDD. Durée : 3 ans [362]

## 2. L'État face aux normes privées : le cas des politiques sanitaires et environnementales dans le secteur agricole et agroalimentaire

Le projet propose de s'intéresser à une évolution qui concerne les acteurs soumis aux politiques d'inspection dans les secteurs agricole et agroalimentaire, où l'inspection des installations classées (protection de l'environnement), et l'inspection sanitaire (santé animale et hygiène des aliments) constituent le socle de l'action publique. Il constate l'émergence des normes privées<sup>4</sup>, l'extension de leur adoption dans les entreprises, et fait l'hypothèse que ce cadre normatif d'un genre nouveau modifie les formes d'intervention de l'Etat.

Selon cette évolution, l'inspection d'Etat devient un modèle de contrôle parmi d'autres : les entreprises produisent leurs propres systèmes de sécurité sanitaire et de protection de l'environnement, ou choisissent d'entrer dans des démarches volontaires pour obtenir une certification (ISO 9000 pour le système de management de la qualité ; ISO 14000 pour le management de l'environnement) ; des organismes interprofessionnels définissent des normes minimales à respecter ; des distributeurs imposent des cahiers des charges décrivant les processus de production. Comment l'avenir des politiques publiques environnementale et de sécurité sanitaire se dessine-t-il au regard de la prolifération des normes de qualité et de qualification secrétées de façon endogène par les milieux économiques, sur une base souvent internationale ? Au-delà de la description des systèmes et des méthodes de contrôle, d'audit et d'inspection, il est intéressant d'envisager l'interdépendance des groupes professionnels (agents de l'Etat, producteurs de normes privées, bureaux d'études spécialistes des démarches qualité ou environnementale, éleveurs et responsables qualité dans les entreprises), qui composent avec les normes et se disputent des territoires.

La mise en évidence de l'émergence des modèles d'inspection concurrents, les relations que l'inspection d'Etat entretient avec ses « autres » contrôleurs et enfin l'articulation entre normes publiques et normes privées que doivent opérer les opérateurs de production constituent les trois axes de notre proposition.

- Axe 1 - Production et mise en œuvre des normes publiques : le travail des agents de l'Etat
- Axe 2 - Normalisation et production des normes privées
- Axe 3 - Eleveurs et responsables qualité de l'agroalimentaire : le travail sous contrainte de normes

Chercheurs concernés : L. Bonnaud ; Ch. Nicourt ; D. Torny ; S. Muller (CLERSÉ – Lille I) ACI du ministère de la Recherche. Durée 3 ans [357].
---

## 3. Autres projets portés par des chercheurs du pôle 2

S. Aberdam ; P. Vaiss ; R. Larrère

Dans le cadre de L'UMR Ecologie et écophysologie forestière de Nancy, l'équipe de J.-L. Dupouey, INRA, travaille sur des indicateurs d'ancienneté des peuplements forestiers, qui contribuent à une entreprise globale de datation des forêts existantes. Il s'agit en particulier de distinguer les forêts réellement « immémoriales » de celles issues de la phase de reforestation qui a suivi les vastes défrichements d'époque romaine, longtemps sous-estimés par les spécialistes. Les effets de la fertilisation par le pâturage et la culture perdurent en effet sur le très long terme, ici quelque deux millénaires. En étendant la même démarche de datation aux forêts qui ont réoccupé des espaces défrichés plus tard (du moyen-âge au XVIIIème siècle), le projet est de cartographier globalement ces phases successives de recul et d'expansion de la forêt. S. Aberdam est intervenu dans le cadre de la recension des cartes anciennes, pour l'obtention desquelles existent d'ailleurs des difficultés spécifiques avec divers acteurs publics qui n'ouvrent pas facilement leurs fonds

<sup>4</sup> On entend par norme publique la production juridique de l'Etat ou d'un regroupement d'Etats. Par défaut, les normes émanant d'autres sources sont qualifiées de privées.

documentaires. Au-delà de cet aspect limité, la redélimitation des forêts françaises « immémoriales » créera certainement à son tour des débats virulents autour des utilisations des massifs ou parties de forêts ainsi déclassées. Il nous paraît utile de suivre dès le départ les formulations de ces débats publics, en liaison avec le conseil scientifique du département Ecologie des forêts, prairies et milieux aquatiques (EFPA).

S. Aberdam :

Ses premiers travaux portaient sur les contrats d'exploitation agricole dans la Révolution et les conséquences de ces conflits sur le paysage législatif moderne. Il a intégré l'INRA en rédigeant un rapport (1982) sur le retard du Code rural français par rapport au Code civil de 1804 : entre 100 et 150 ans selon les définitions. Ce retard a entraîné à son tour durant le 19<sup>ème</sup> siècle une prolifération de procédures infra-législatives avec l'élaboration d'usages locaux qui conservent jusqu'à nos jours une certaine effectivité juridique en matières d'agriculture (modalités pratiques des contrats d'exploitation) comme d'environnement (haies et clôture, forestage, gestion des chemins et des eaux...). Le transfert à Caen de la vaste bibliothèque du Ministère de l'agriculture, inaccessible depuis des lustres, donne la possibilité d'approcher un corpus très prometteur et de réaliser le projet formulé dès 1990 d'un recensement d'ensemble des éditions des Usages locaux. Dans un contexte où partie des usages commencent à être systématiquement réédités comme normes locales agri- environnementales, la réflexion sur leurs origines ouvre des perspectives multiples.

M.F. Garcia-Parpet :

Dans un projet mené en collaboration avec Béatrice Heredia (IFCS, Université fédérale de Rio de Janeiro), elle s'intéresse à la montée en puissance des organismes de certification concernant les produits alimentaires et les bois au Brésil comme forme complémentaire ou concurrente de l'Etat pour la mise en œuvre de normes sanitaires, de préservation de l'environnement et d'éthique de modes de production. Les politiques visant à réduire les risques sanitaires et à préserver l'environnement coexistent de plus en plus avec d'autres initiatives de production de normes qui se construisent en marge de l'Etat et qui dépassent le cadre national, les premières étant très souvent mises en échec par des normes provenant des pays consommateurs des produits. Elle s'interrogera sur la reconfiguration des rapports Nord-Sud dans ce nouveau contexte. Une attention particulière sera accordée au rôle des ONG, notamment de Greenpeace, comme nouveaux prétendants à la garantie de la sécurité sanitaire des aliments et de la préservation de l'environnement. Dans l'encadrement " traditionnel " des transactions marchandes par l'Etat, la légitimité de l'intervention est fondée sur un débat public qui est censé exprimer un consensus sur les valeurs à défendre. Dans le cas des certifications qui ne bénéficient pas de la légitimation de l'Etat, on peut s'interroger sur le processus qui engendre la légitimité de ces pratiques d'experts et sur cette nouvelle forme de participation politique qu'est la " consommation citoyenne ". Il s'agit donc de questionner cette forme d'action politique intégrée au choix du consommateur, qui évoque par certains aspects l'action toute puissance du marché comme source d'équilibre économique et social.

Ch. Nicourt :

Les recherches sur la fragilisation identitaire et la recomposition du travail des éleveurs de porcs seront poursuivies, en s'interrogeant sur le travail des salariés agricoles, dans le contexte contemporain d'évolution rapide de leurs structures d'emploi.

Il s'agira aussi d'élargir les recherches sur l'interpellation publique des odeurs d'élevages en les inscrivant dans une perspective historique et en étudiant comment ces odeurs contribuent à l'analyse des rapports entre l'agriculture et la société. Les données archivistiques, disponibles depuis le décret de 1810 « relatif aux manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode », sont principalement constituées des consignations formulées lors des enquêtes de commodo et incommodo puis des enquêtes publiques.

Enfin, Ch. Nicourt prolongera ses travaux sur l'usage agricole des déchets de l'urbanisation, en étudiant l'évolution du dispositif de gestion des déchets parisiens de la voirie de Montfaucon, dans la perspective d'une analyse des relations entre l'agriculture, la science et la société, du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

D. Torny :

Le projet de recherche « La force de l'Etat » financé par le programme Sciences Biologiques, Santé et Société (CNRS, INSERM, MiRE), vise à étudier les mises en causes directes du pouvoir de l'Etat à agir de manière contraignante dans le domaine sanitaire. Aussi, l'objectif du projet est de suivre les processus d'affrontement entre les impératifs liés aux libertés publiques et ceux issus de l'obligation de sécurité sanitaire autour de dispositifs concrets : la vaccination obligatoire, l'abattage des animaux, les mesures de quarantaine et d'isolement, touchant les êtres humains ou les animaux. Ce projet analyse les limites d'une « politique publique contractuelle » et interroge la capacité de la puissance publique à imposer des choix en matière de santé publique. Il s'inscrit à la suite de travaux en cours sur l'administration des risques et vise à construire une anthropologie de l'Etat face aux menaces sanitaires.

P. Vaiss :

Thèse en cours intitulée « Equilibre, prévention - secours et processus de décision dans les dispositifs de réduction des risques naturels ». La recherche porte sur les modes d'intervention de l'Etat à ses différents échelons territoriaux, dans la production et la circulation de connaissances relatives à un problème d'action publique. Le cas étudié est celui de la politique de protection des forêts contre les incendies. Amenés sur ce problème à coordonner des actions très situées, les services centraux et déconcentrés de l'Etat mobilisent un certain nombre de dispositifs techniques dont la visée est d'encadrer les modes de négociation et de coopération entre divers acteurs de l'action publique, administratifs et locaux, publics et privés.

## **3.2. Inscription des travaux dans le Département et dans l'Institut**

Afin d'améliorer l'insertion de l'Unité dans le département, nous attendons beaucoup de la dynamique amorcée avec la mission et les séminaires de sociologie. Cela laisse néanmoins entière la question des autres disciplines, la philosophie et l'histoire, que nous souhaitons à présent aborder (3.2.1 et 3.2.2).

Par ailleurs, dans le schéma stratégique 2004-2007, la création d'un nouveau champ thématique 3 " Environnement, Espace, Société " améliore la visibilité des recherches sur les relations science-société et sur les risques collectifs. Cependant, le renforcement des échanges avec les économistes et les juristes, qui travaillent sur des sujets proches, ne pourra se faire que si les objectifs et les moyens d'animation et de coordination sont clairement définis. Enfin, ce rattachement au champ thématique 3 ne concerne que le pôle 1 de TSV. Le pôle 2 développera des échanges avec les champs thématiques 2 et 3 du département. Le projet de colloque sur la qualité, que nous proposons ci-dessous, outre un intérêt intrinsèque, devrait contribuer au développement de ces interfaces (3.2.3).

### **3.2.1. Quelle place pour l'éthique appliquée ?**

Comme nous l'avons expliqué dans le bilan de l'Unité, l'INRA constitue un milieu privilégié pour conduire des recherches en éthique appliquée sur des sujets (rapports à la nature, au vivant, à l'animal, évaluation des techniques) qui intéressent au premier chef l'institution. Les projets du pôle éthique ne manquent pas, ses membres sont insérés dans des réseaux nationaux et internationaux, dispensent des enseignements et ont participé aux initiatives de l'INRA concernant leur champ de

compétence. Ce dispositif est néanmoins fragile. Le détachement de C. Larrère a pris fin en Septembre 2004. Elue professeur à Paris I sur un poste d'éthique appliquée, elle restera, certes, chercheur associée à TSV, mais n'y pourra plus consacrer qu'une partie de son temps. R. Larrère partira à la retraite avant la prochaine évaluation. A terme, F. Burgat (qui a passé son HDR de philosophie) restera seule au sein de l'Unité. Pour éviter qu'elle ne se retrouve isolée, il serait souhaitable, non seulement qu'elle renforce encore son insertion actuelle dans des réseaux de philosophes, mais aussi que l'Unité s'engage dans une politique de partenariat. De même, compte tenu de notre expérience, et des interactions qui se profilent avec les sociologues sur la question des rapports matériels et symboliques à la nature et aux animaux ou sur celle de l'évaluation normative et du contrôle social des techniques, serait-il souhaitable de pérenniser de telles recherches au sein de l'Unité. La question que nous nous posons est de savoir comment procéder.

Les recherches en éthique appliquée, qui mobilisent des laboratoires entiers en Amérique du Nord, en Australie et dans les pays du nord de l'Europe, sont encore relativement peu développées en France. Même si le fléchage d'un poste de professeur à Paris I ouvre de nouvelles perspectives, l'intégration de Catherine Larrère est trop récente pour que l'on s'en fasse une idée précise ... Même s'il est déjà possible d'envisager de servir d'équipe d'accueil pour des doctorants et des post-doctorants. Une solution serait de participer à la construction d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (ou d'un GDR). Dans les domaines qui nous préoccupent, les quelques spécialistes sont dispersés dans différentes Universités ou au CNRS (par exemple au Centre de Recherches Sens, Ethique, Société - CERSES). Il devrait être possible de les regrouper autour d'un plate-forme commune, et souhaitable d'élargir ce réseau à des philosophes dont les travaux portent sur la nature, le vivant, la (ou les) technique(s). En effet, ainsi que nous l'avons exposé, l'éthique appliquée ne consiste pas dans l'application à des situations concrètes de théories morales préétablies, mais exige un effort constant de conceptualisation. Cela suppose d'articuler les études de cas à des réflexions et des travaux relevant de la méta-éthique, de l'ontologie ou de l'épistémologie. Aussi bien, l'éthique appliquée ne saurait-elle être féconde sans un ancrage philosophique fort.

Même dans le cas où une telle solution s'avérerait réalisable à court terme, il serait sans doute souhaitable d'envisager le recrutement à l'INRA d'un jeune chercheur, dans la mesure où il paraît difficile à une seule personne de participer activement à la construction et aux activités d'un GIS (ou d'un GDR) et de satisfaire, en outre, aux demandes d'animation (sous forme de colloques ou d'écoles chercheurs, par exemple) et d'expertise de l'INRA.

### **3.2.1. Le devenir d'Archorales comme analyseur de la place des recherches en histoire à l'INRA?**

L'opération Archorales va se poursuivre selon des modalités quelque peu différentes. Certes, à l'issue d'une formation, quelques agents de l'INRA, se proposent de prolonger le travail réalisé par D. Poupardin et B. Desbrosses, en particulier en réalisant des entretiens dans des centres qui n'ont pas été, ou pas suffisamment été couverts : ceux de ces entretiens qui auront été validés par l'agent enquêté seront mis sur site web. Mais le projet est de compléter ce recueil de témoignages par des investigations plus ciblées (sur thème) réalisées par des étudiants d'histoire des sciences et des techniques. Il s'agira, en outre, et compte tenu du recrutement d'une archiviste au Centre de Paris, de définir une stratégie pour exploiter le corpus déjà accumulé et l'enrichir selon les besoins de la recherche.

Dans cet objectif, dès le premier semestre 2005, un comité de pilotage composé d'historiens (et en particulier de spécialistes d'histoire des sciences et des techniques), de l'archiviste et de deux ou trois chercheurs seniors de l'INRA va être constitué (R. Larrère en assurera la présidence et C. Bonneuil en fera partie). Il devra proposer à la direction de l'INRA des thèmes qui lui sembleront prioritaires (par exemple l'amélioration variétale ou l'incidence de la loi sur l'élevage dans les

orientations de recherche de l'INRA, ou encore l'évolution des relations avec les instituts techniques, ...) et sur lesquels des étudiants pourront traiter les archives écrites, exploiter, et compléter le corpus des archives orales. Il aura aussi pour mission de définir des sujets de thèse susceptibles d'être financés (ou co-financés) par l'institut et à même d'utiliser les données archivées et les informations du corpus d'Archorales. Il devra enfin encadrer le travail de ces étudiants et doctorants.

Le devenir d'Archorales conduit à s'interroger sur la place des recherches en histoire à l'INRA. Il est en effet nécessaire d'articuler le projet Archorales avec des recherches de spécialistes d'histoires des sciences et des techniques. L'association de C. Bonneuil à TSV et sa participation au prochain comité de pilotage d'Archorales est de bon augure. Au-delà, il faut probablement songer à une forme de partenariat plus large avec le Centre Koyré. Le projet IFRIS (Institut Fédératif de Recherche « Innovation, Science, Société ») pourrait fournir le cadre propice à ce type de projet (Cf. point suivant). Cependant, la place des recherches en histoire dans notre département ne se limite pas à cette seule spécialité. A l'image de ce qui a été accompli pour la sociologie, une « mission histoire » s'impose afin de faire l'état des recherches actuelles et de construire un projet collectif qui permette aux historiens (ils sont moins d'une dizaine) de se projeter sereinement dans l'avenir.

### **3.2.3. Projet de Colloque : Qualité des produits alimentaires et « naturels » : nouvelles mesures et nouveaux enjeux**

Face aux transformations sociales observées dans le rapport à l'agriculture et à la nature, et à l'extension des marchés à l'échelle mondiale, on assiste à de profonds changements concernant les critères de qualité des produits alimentaires et des produits de la nature. Le souci de la qualité ne porte plus seulement sur les caractéristiques du produit fini mais sur les méthodes techniques et sociales de production. On assiste également à une diversification des formes d'institutionnalisation, notamment à la montée en puissance de la certification par des organismes privés qui entre en compétition avec la régulation des marchés par les institutions publiques.

Le colloque, qui sera réalisé en 2006, se propose de réunir des travaux de chercheurs en sciences sociales (sociologues, anthropologues, économistes, historiens) pouvant mettre en lumière les logiques sociales de ces transformations.

Organisation : Garcia, M-F, Laferté, G., Nicourt, C., Torny, D.

## **3.3. Inscription de l'Unité TSV dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux**

L'inscription de l'Unité TSV dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux a été décrite dans le bilan des activités. Elle procède de nos publications, des participations aux colloques, des activités d'enseignement, des activités éditoriales, ... Ces activités sont appelées à s'amplifier du fait de la dynamique interne décrite ci-dessus et du fait de changements dans notre environnement, notamment : la création des Masters qui nous conduit à ajuster notre relation à l'enseignement supérieur et le renforcement de l'espace européen de la recherche.

Dans le cadre du pôle 2, le projet de séminaire « *L'état face aux normes privées* » (qui vient en complément de la recherche menée dans le cadre de l'ACI) vise à développer un espace d'échanges interdisciplinaire sur la thématique de la confrontation des normes privées à l'action de l'Etat, et à constituer un lieu de comparaison internationale quant à l'évolution des modes d'intervention de l'Etat en matière sanitaire et environnementale. Des invités de trois types sont susceptibles d'y intervenir :

1. des chercheurs de disciplines voisines : juristes sur l'aspect normalisation, concurrence de normes, régulation juridique ; économistes, sociologues et historiens sur le lien entre normes et marché ; sociologues et ergonomes, enfin, pour aborder les modifications organisationnelles des entreprises et les transformations du travail induites par l'évolution du cadre normatif.
2. des chercheurs étrangers, spécialistes des politiques publiques sanitaires et environnementales, afin de confronter la situation française à celle d'autres pays, essentiellement européens.
3. des acteurs-clés publics et privés, identifiés au cours de la recherche, seront amenés la dernière année, à apporter leur point de vue sur le travail des chercheurs.

Ce séminaire a pour ambition de préparer un colloque et de constituer un réseau scientifique autour de la thématique de l'interaction des normes publiques et privées.

Il nous semble nécessaire de nous impliquer de façon plus déterminée dans la structuration des réseaux dans deux domaines spécifiques : l'éthique appliquée et l'étude des sciences et des techniques.

Concernant l'éthique appliquée, les travaux de l'Unité nous mettent en position centrale dans un champ émergent. Néanmoins, les capacités de recherche françaises sont fragmentées, ce qui diminue la visibilité du champ, nuit à son attractivité (notamment pour les jeunes chercheurs) et contribue à de faibles performances au niveau international (les relations avec l'Université Laval, le Centre for Ethics and Law de Copenhague, les revues d'éthique environnementales sont encore personnelles et peu formalisées). Nous proposons de créer un lieu d'échange et d'interactions pour les chercheurs en éthique appliquée en France. Il pourrait s'agir d'une structure de type GIS dont l'objet serait d'organiser des séminaires spécialisés, des colloques biannuels et de publier une lettre de liaison. Le GIS pourrait aussi contribuer au fonctionnement de différentes structures existantes, par exemple : *Ethos* en aidant à l'organisation d'écoles chercheurs, *Eursafe*,... Un tel GIS pourrait être créé pour une durée de quatre ans. L'Unité TSV en assurerait la coordination scientifique.

Plusieurs éléments nous incitent à contribuer à une structuration du champ de l'étude des sciences et des techniques. Tout d'abord, si le contexte est différent de celui de l'éthique appliquée, le milieu est également très atomisé. Considérant qu'il est urgent de remédier à cela, plusieurs centres de recherche franciliens travaillent sur un projet de fédération de recherche<sup>5</sup>. Le contexte est favorable :

- le Réseau d'Excellence PRIME, unique réseau européen sur l'étude des politiques de la science et de l'innovation, est coordonné par Philippe Larédo, chercheur au LATTs. L'Unité TSV est membre de ce réseau. A l'échelle européenne, il apparaît que la structuration de nos recherches s'impose si nous voulons peser et avoir la capacité à attirer des chercheurs et des étudiants de haut niveau ;
- dans le cadre de la préparation des Masters, le Centre Koyré a pris l'initiative de l'organisation d'une spécialité « Etude et Histoire des sciences et des techniques » à laquelle vont participer plusieurs chercheurs de l'Unité. D'autres initiatives de mutualisation sont en cours et viendront s'ajouter à celle-ci ;
- les chercheurs des différents laboratoires franciliens mobilisés dans ce projet ont l'expérience de nombreuses collaborations, qu'il s'agisse d'opérations de recherches, de participation à des expertises collectives ou de l'organisation de séminaires.

---

<sup>5</sup> Le Centre Alexandre Koyré / Centre de Recherche en Histoire des Sciences et des Techniques (UMR CNRS, EHESS, Cité des Sciences et Muséum Nationale d'Histoire Naturelle) ; le CERMES (Unité Mixte INSERM/CNRS/EHESS) ; le LATTs (UMR CNRS, Université de Marne la Vallée, Ecole des Ponts), et l'Unité TSV

Les responsables des quatre laboratoires ont préparé une plateforme de recherche qui constitue la base d'un projet d'Institut Fédératif de Recherche « Innovation, Science, Société » (IFRIS). La création de cet institut devrait être discutée dans les institutions au cours du premier semestre 2005. Le pari tient à l'association de chercheurs qui travaillent sur des thèmes et des objets similaires, mais qui relèvent de traditions disciplinaires différentes et qui abordent les questions posées à des échelles spatiales et temporelles très variées. La diversité des perspectives qui en résulte conduit à mettre les recherches en tension, à enrichir les questionnements et probablement à accroître la pertinence des résultats. A l'échelle européenne, il n'existe guère d'institution de recherche sur la science et l'innovation qui associe les différentes disciplines réunies dans ce projet d'Institut Fédératif : sociologie, sciences de gestion, histoire, économie.

#### **4. Organisation et fonctionnement de l'unité**

Depuis la création de l'Unité, une attention particulière a été accordée au fonctionnement collectif. Chaque mois, une journée est consacrée aux réunions d'Unité :

- le matin, échange d'informations concernant le département, l'INRA et les réseaux scientifiques, discussion des dimensions collectives de la vie d'Unité (finances, secrétariat, bureaux, interactions avec la station d'Ivry,...), des perspectives de recrutement,...
- l'après-midi, séminaire scientifique : compte tenu de la création récente de l'Unité et de l'accueil de nouveaux membres, de la diversité des approches d'autre part, ce séminaire est avant tout conçu comme un espace de débat interne. Depuis trois ans, tous les membres ont eu la possibilité d'exposer leurs recherches : article récent, papier en cours ou projet de recherche. L'exposé est suivi d'un débat, introduit par un discutant, le plus souvent un chercheur de l'Unité. M.F. Garcia-Parpet a coordonné ce séminaire en 2002/2003 et 2003/2004 et transmis le relais à D. Torny en 2004/2005.

Ces réunions sont programmées au mois de septembre pour l'année universitaire. La participation des membres de l'Unité est assidue et active. En première analyse, ce système, qui occupe un temps relativement limité, a plusieurs fonctions importantes : il ponctue la vie de l'Unité en créant des points de rencontre réguliers ; le séminaire est le lieu d'échanges scientifiques approfondis, parfois poursuivis par des interactions bilatérales, voire de nouvelles collaborations ; les réunions d'Unité permettent de débattre les évolutions de notre environnement et de préparer les différentes décisions collectives.

La réorganisation du secrétariat a fait l'objet d'un chantier assez lourd, géré en commun par B. Wolfer (directeur de MONA) et P.B. Joly, puisque les deux Unités partagent le service d'appui à la recherche de l'ancienne Unité STEPE. Avec la création de ces deux Unités, il était prévisible que la charge du secrétariat allait croître. De plus, l'implication dans des projets et des réseaux européens génère de nouvelles tâches plus complexes, notamment pour la gestion contractuelle et financière de ces opérations. Globalement, ces évolutions imposaient une plus grande rigueur dans l'engagement des dépenses et dans le suivi budgétaire, condition nécessaire pour disposer des tableaux de bord sans lesquels toute tentative de gestion d'une Unité est illusoire. Ayant décidé de ne pas diviser le secrétariat, nous avons travaillé avec l'équipe existante (voir tableau p.5) : mise en place de nouvelles procédures ; autoformation des secrétaires qui, aidées de deux consultantes, ont analysé leur travail actuel et les possibilités d'améliorer le fonctionnement du secrétariat. Le recrutement de B. Fakir au mois de mai 2004 permet de poursuivre cet effort de restructuration. Des progrès notoires ont été réalisés grâce à une implication des différentes personnes concernées. Mais nous ne sommes encore qu'à la moitié du parcours !

Le budget annuel de fonctionnement de l'Unité est de 142 000 € (moyenne 2003-2004) dont 52 000 € de crédits du département, 43 000 € de contrats internes INRA (AIP, projets internes) et 45 000 € de contrats extérieurs (appels d'offre divers : ministères, CNRS, programmes européens). Hors salaires, l'Unité est donc financée à 63% sur des budgets incitatifs, ce qui démontre notre capacité à augmenter nos ressources en soumissionnant des projets dans des appels d'offre où la pression de sélection est souvent élevée. Les ressources financières liées à des contrats leur sont totalement affectées. Les dotations du département sont réparties selon la règle suivante : environ deux tiers alimentent les dotations individuelles et un tiers le fonctionnement collectif.

La localisation sur le site d'Ivry offre un avantage indéniable : la proximité d'un service de documentation riche car il concentre une part importante des fonds du département (ouvrages,

revues, annuaires statistiques, littérature grise). Nous bénéficions de salles de réunions adaptées à nos besoins, ce qui est appréciable en région parisienne. Ces avantages ont néanmoins d'importantes contreparties:

- le site d'Ivry est isolé des institutions d'enseignement supérieur et de recherche et les synergies avec les autres Unités d'Ivry sont trop faibles pour que nous y trouvions un effet compensateur ;
- nous disposons d'une surface de 143 m<sup>2</sup> seulement, difficilement extensible compte tenu de la pression des autres Unités sur les locaux ;
- bien que le bâtiment n'ait qu'une quinzaine d'années, certaines installations commencent à vieillir : le débit de la connexion informatique est très faible ; le standard téléphonique est totalement obsolète,...

Si la localisation à Ivry est jusqu'à présent adéquate à notre fonctionnement, on ne peut que redouter qu'elle constitue, au cours des quatre années à venir, une limite sérieuse à notre développement.

## *Conclusion*

Il nous semble opportun de conclure ce rapport en proposant notre propre bilan des deux premières années de fonctionnement de l'Unité TSV. Pour ce faire, nous laisserons évidemment de côté l'évaluation de nos productions et de nos positions dans le champ académique. Pour cette dimension essentielle, un exercice d'autoévaluation nous semble inopportun. Par contre, il est utile de proposer notre propre appréciation de la façon dont les trois objectifs évoqués en introduction ont été réalisés.

L'espace interne de débat est créé. En témoignent l'émergence de nouveaux projets et la proposition de recombinaison des pôles de recherche, qui résultent d'une meilleure compréhension réciproque des approches et des objets de recherche. Au-delà de ces effets tangibles, la constitution progressive de l'unité s'apprécie au quotidien, dans le souci partagé pour le projet commun, par la capacité à le mettre en cause et à le discuter, par l'aptitude à résoudre les conflits internes et à surmonter des épreuves.

La qualité des services fournis par le secrétariat s'est nettement améliorée, du fait d'une implication des personnes concernées dans les transformations engagées. Il a fallu là aussi surmonter des tensions et nous serons probablement confrontés à d'autres problèmes. Mais le chemin parcouru est déjà considérable.

Le bilan de notre insertion (dans le département, dans l'INRA et dans les réseaux scientifiques) est lui également positif mais plus contrasté. En contribuant à la reconnaissance de cette discipline, la mission sociologie a créé, au sein du département SAE2, un espace où les recherches de l'Unité TSV sont légitimes et où nous pouvons envisager sereinement le développement de nos axes de recherche. C'est un changement essentiel. Cependant, les recherches en éthique appliquée et en histoire ne bénéficient pas d'un environnement aussi favorable. C'est pourquoi nous souhaitons que la commission d'évaluation puisse donner un avis sur les pistes d'évolution esquissées. La question de notre insertion à l'INRA n'est pas réglée car nos travaux ne s'inscrivent pas de façon évidente dans les nouveaux programmes transversaux (alimentation, agriculture et développement durable, écologie des milieux anthropisés). Néanmoins, on peut aborder cet enjeu avec confiance car les chercheurs de TSV partagent une définition de l'activité de recherche soucieuse d'associer qualité académique et pertinence stratégique des thèmes et des objets de recherche.

La question de l'insertion dans les réseaux scientifiques est plus délicate. D'une part, les modalités de cette insertion sont hétérogènes puisque, pour le pôle 1, une contribution active à la structuration de réseaux et à la création d'une fédération de recherche s'avère opportune. D'autre part, le renforcement des alliances externes a potentiellement un effet centrifuge car les réseaux d'insertion sont diversifiés. Gageons que la dynamique interne nous permette de renforcer le projet collectif et d'articuler celui-ci avec des insertions fortes dans des réseaux scientifiques français et européens.

De création récente, l'Unité TSV est dans une phase de son cycle de vie caractérisée par un foisonnement des initiatives et des projets, sur des thèmes de première importance pour l'INRA. Cette dynamique est canalisée par un effort soutenu d'animation collective, de création de projets et d'organisation en pôles. Sur ces bases, et en fonction des résultats de l'évaluation, il nous semble possible de concevoir une politique de développement raisonnée, qui devrait conduire à discuter les perspectives de recrutement et à chercher une solution au problème des bureaux sur le site d'Ivry.